

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

53 ème ANNÉE - NUMÉRO 732

27 AOUT 1999 - 150 Francs CFA

JEUNESSE, CRÉATIVITÉ ET POLITIQUE

C'est souvent au moment des campagnes électorales que surgissent, d'où on ne sait, de nombreux prophéties experts en politique. Comme par enchantement, ils proposent des remèdes miraculés au mal béninois et africain. C'est une fièvre incontrôlable qui fait monter comme un yo-yo le mercure du baromètre social. De nombreux partis, composés pour la plupart de jeunes, tentèrent de montrer, preuves à l'appui peut-être, que le Bénin irait à la dérive sans leur participation politique effective. Un parti s'est même voulu représentant incontournable de la jeunesse. Tous azimuts, il mit sur le marché électoral des jeunes dont la maturité politique semble avoir poussé, l'espace d'une nuit, comme un champignon. En réalité, ils avaient l'air de tout,

(Lire la suite à la page 10)

45^e PÉLERINAGE NATIONAL À LA GROTTE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ : UN GIGANTESQUE AVE MARIA AVANT LA FIN DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE



Dix mille, cinquante mille, cent mille, pas si facile à dénombrer. Ce qui est sûr ils étaient des milliers à honorer le rendez-vous de spiritualité annuelle aux pieds de la Vierge Marie à la grotte Notre-Dame Arigbo de Dassa-Zoumè du 20 au 22 août 1999. Venus de tout le Bénin, les fidèles catholiques béninois étaient ensemble avec des frères et soeurs en Christ du Togo, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal... dans cette démarche de foi, d'attachement et de filiation à Marie.

«Qui veut la fin veut les moyens». Cet adage profane a trouvé sa juste vérification face aux divers moyens qui ont permis aux pèlerins d'arriver en nombre impressionnant sur la terre de Dassa-Zoumè. Train, véhicules (voitures, bus,

(Lire la suite à la page 6)

PREMIERS VŒUX PERPÉTUELS CHEZ LES SŒURS SERVANTES DE LA LUMIÈRE DU CHRIST

(Lire nos informations à la page 8)

OPPOSITION - MOUVANCE ÉVITEZ LA DÉRIVE À LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

(Lire nos informations à la page 2)

LA VALEUR IRREMPLAÇABLE DE LA FAMILLE

(...) Depuis quelques temps se répètent les attaques contre l'institution familiale. Il s'agit d'atteintes d'autant plus dangereuses et insidieuses qu'elles méconnaissent la valeur irremplaçable de la famille fondée sur le mariage. On arrive à proposer de fausses alternatives à celui-ci en sollicitant la reconnaissance législative. Mais lorsque les lois qui devraient être au service de la famille, bien fondamental pour la société, se tournent contre elle, elles acquièrent une alarmante capacité déstructrice.

Ainsi, dans certains pays, l'on veut imposer à la société ce que l'on appelle les «unions de fait», renforcées par une série d'effets légaux qui érodent le sens même de l'institution familiale. Les «unions de fait» sont caractérisées par la précarité et par l'absence d'un engagement irréversible qui engendre des droits et des devoirs et respecte la dignité de l'homme et de la femme. On veut conférer, en revanche, une valeur

juridique à une volonté éloignée de toute forme de lien définitif. Avec de telles prémisses, comment peut-on espérer en une procréation véritablement responsable, qui ne se limite pas à donner la vie, mais qui comprend l'apprentissage et l'éducation que seule la famille peut garantir dans toutes ses dimensions ? De telles positions finissent par représenter un grave danger pour le sens de la paternité humaine, de la famille et de la famille dans la famille. C'est ce qui a lieu de diverses façons lorsque les familles ne sont pas bien constituées.

Lorsque l'Eglise expose la vérité sur le mariage et la famille, elle ne le fait pas seulement sur la base des données de la Révélation, mais également en tenant compte des postulats du droit naturel, qui

sont à la base du véritable bien de la société elle-même et de ses membres. En effet, il n'est pas sans importance pour les enfants de naître et d'être éduqués dans un foyer constitué par des parents unis dans une alliance fidèle.



Il est possible d'imaginer d'autres formes de relations et de cohabitation entre les sexes, mais aucune d'elles ne constitue, malgré l'avis contrarie de certains, une authentique alternative juridique au mariage, mais plutôt un affaiblissement de celui-ci. Dans les soi-disant «unions de fait», on remarque une carence plus ou moins grave d'engagement réciproque, un désir paradoxalement de maintenir intacte l'autonomie de la volonté au sein d'un rapport qui devrait

être relationnel. Ce qui manque dans les cohabitations en dehors du mariage, est, en somme, l'ouverture confiante à un avenir à vivre ensemble, qu'il revient l'amour d'aimer et de fonder et qui est du devoir spécifique du droit de garantir. En d'autres termes, c'est précisément le droit qui manque, non pas dans sa dimension extrinsèque de simple ensemble de normes, mais dans sa plus authentique dimension anthropologique de garantie de la coexistence humaine et sa dignité.

En outre, lorsque les «unions de fait» revendentiquent le droit à l'adoption, elles montrent clairement qu'elles ignorent le bien supérieur de l'enfant et les conditions de base qui lui sont dues pour une formation adéquate. Les «unions de fait» entre homosexuels constituent d'autre part une déplorable distorsion de ce qui devrait être une communion d'amour

(Lire la suite à la page 9)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

OPPOSITION - MOUVANCE ÉVITEZ LA DÉRIVE À LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

À dix-huit mois de la prochaine présidentielle au Bénin, le ton semble monter d'un cran du côté de ceux-là surtout qui convoitent le palais de la Marina pour l'an 2 001. Déjà, les observateurs envisagent le duel serré Kérékou-Soglo. Même si le premier ne se prononce pas encore, les barons de la coalition au pouvoir jurent ne lésiner sur aucun moyen pour le convaincre et l'amener à renoncer. Les tractations vont donc bon train et les coups bas se multiplient à travers meetings de remerciement, conférences de presse et autres rencontres informelles. Tout cela de bonne guerre, dirait-on. Mais, chose regrettable, c'est que ces tractations ont déjà commencé par donner l'occasion d'enregistrer tant au niveau des mouvances que de l'opposition qui incarne Soglo des accusations à prendre au sérieux. En effet, les uns et les autres, à la travers des déclarations interposées, s'accusent de façon à peine voilée de vouloir mettre un coup d'arrêt au processus démocratique par un putsch qui serait en préparation. Ces accusations assez graves, disons-le, interpellent la conscience des Béninois et Béninoises. Car, et ce pour rien au monde, nul n'a le droit de mettre en péril au Bénin une démocratie chèrement amorcée. C'est donc le moment d'inviter tout un chacun à méditer encore quelques passages de deux des lettres pastorales des évêques du Bénin: celle du 14 février 1992 et celle du 24 janvier 1996.

Dans celle du 14 février 1992 intitulée «Exigence de la démocratie» on y lit en page 12, alinéas 3, 4 et 5 et en sa page 13, alinéas 1, 2 et 3 :

«À vous tous, quelques que soient votre appartenances socio-profession-

nelle, votre origine ethnique, vos opinions politiques, nous osons dire ceci :

Vous êtes appelés à fraterniser. En conséquence, soyez et restez les promoteurs et les défenseurs de ce qui peut rassembler les Béninois. Mettez tout en œuvre pour éteindre les feux redoutables du tribalisme et de l'esprit de clan. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, le Bénin forme un seul peuple, une seule nation que nous devons sauver. Rappelez-vous : tout royaume, tout pays, tout peuple, toute nation divisés contre eux-mêmes vont à leur perte.

Recherchons donc l'unité nationale, à temps et contre-temps. Construisons-la de toutes nos forces. Souvenons-nous: toute attitude de méfiance ou d'indifférence vis-à-vis de notre peuple, aussi bien dans le domaine économique, politique que social, est une démission par rapport aux engagements chrétiens. Elle ne peut, en aucun cas, recevoir l'appel de l'évangile. Le Christ ne nous rend pas étrangers aux réalités de cette terre, bien au contraire, il nous engage à nous y plonger comme le levain dans la pâte, afin d'orienter tous les hommes pétris vers les réalités d'en haut.

Être chrétien démocrate c'est vivre, en disciple du Christ, les exigences humaines de la démocratie. Durant trois ans, avec ses disciples, le Christ a vécu en vrai «démocrate». Il menait une vie communautaire avec eux. Tout était mis en commun pour le partage, surtout avec les plus pauvres. Cette communauté n'obéissait qu'à une seule loi, celle de l'amour fraternel dans la soumission au Père. Les premiers chrétiens avaient compris la leçon du Maître :

La multitude des croyants, nous disent les Actes des Apôtres, n'avait qu'un cœur et qu'une âme, nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux, tout était en commun» (Actes 4, 32).

C'est un idéal que chaque chrétien béninois doit avoir sous les yeux».

Dans la deuxième lettre qui est celle du 24 janvier 1996 intitulée «Message de la Conférence épiscopale du Bénin aux hommes de bonne volonté également, il y est notamment écrit en sa page 6, alinéa 2, en sa page 7, alinéas 2, 3 et 4 et en sa page 8, alinéas 1 et 2 :

... Vos évêques vous rappellent qu'un chrétien, qu'un démocrate ne peuvent en aucun cas accepter d'être mobilisés au service de la violence, soit pour intimider, soit pour empêcher les citoyens de voter selon leur conscience, soit enfin pour truquer le contenu des urnes. Ces façons d'agir conduisent à un désordre tragique qui risque d'enchanter notre démocratie ou d'y mettre fin.

La paix et le progrès nous concerne tous. La paix et le progrès sont notre affaire à tous, chrétiens comme non chrétiens, car nous avons besoin de paix et de concorde pour le progrès de notre pays.

Vos évêques, une fois de plus et avec une insistance signalée, font appeler à votre sens et à votre goût de la prière. Vous avez prouvé que vous êtes des femmes et des hommes qui prient. De nouveau, nous venons vous mobiliser pour une véritable croisade de prière. En plus de la prière pour notre pays, que chaque chrétien doit posséder et utiliser, nous sollicitons tous les groupes paroissi-

siaux, toutes les familles à lancer vers le Dieu de miséricorde et de paix une incessante prière pour qu'il continue à nous prendre en pitié et à nous aider à vivre une réelle volonté de compréhension et de concorde, de pardon et de paix.

Toute véritable prière, est à la fois invocation et engagement. Demander la paix exige que nous nous convertissions, que nous changeons nos mentalités portées à la division, à la haine, à l'exploitation des autres, à la violence et au mépris de qui ne pense pas et n'agit pas comme nous, pour nous engager sur les voies de la paix promise à ceux qui s'appliquent à mériter l'amour du Seigneur. Que chacun de nous médite sur cette prière que l'Église met dans la bouche de ses serviteurs aux heures les plus chaudes de la journée :

«Seigneur, éteins la flamme du péché Et les ardeurs de la colère. Emplis nos cœurs de ton amour Et que ta paix nous réunisse».

Le processus de démocratisation dans lequel les filles et fils du Bénin se sont engagés depuis l'historique Conférence nationale des Forces Vives de février 1990 et qui a attiré et attira encore sympathie et considération de par le monde doit sortir indemne de toutes les futures consultations électorales. Le développement du pays doit, sans nul doute, être l'affaire de tous. Nul ne sera donc de trop. Chaque fois qu'il sera invité à accomplir son devoir civique, le peuple béninois élira les hommes qu'il faut dans le respect de la Constitution et des lois électorales. Il l'a démontré dans le passé et je pense qu'il le démontrera encore, et cela chaque fois qu'il sera appelé à le faire.

Alain Sesson

LA LIBERTÉ DE PRESSE SUR LE TERRAIN DU RIDICULE AU BÉNIN

Ridicule. Mais le peuple béninois n'avait pas le cœur à rire. La liberté de presse est tellement galvaudée à l'ère du Renouveau démocratique qu'il s'en tient à des actes scandaleux de certains journalistes, on est tenté de dire que la presse béninoise est en passe de perdre toute crédibilité. Un des principaux moyens de moralisation, la presse est, de nos jours, progressivement et malheureusement transformée en un instrument puant au service du mensonge, de la délation et de la corruption.

Lisez, plutôt ce communiqué de presse de l'Union des journalistes de la presse privée du Bénin (UJPB) :

EXCUSES AU PRÉSIDENT ÉYADEMA : VIVES PROTESTATIONS DE L'UJPB

Dans son édition n° 159 du jeudi 19 août 1999, le quotidien «L'Aurore» a affiché à la Une : «Rapport Amnesty International : Éyadéma n'a jamais corrompu la presse béninoise». L'article publié en page 3 dudit journal fait état d'une certaine enquête menée au Bénin par le journaliste Luc Codjo Distel Amoussou du quotidien «Le Progrès» et au Togo par le journaliste Edgar Kaho du journal «Le Soleil».

Les deux rédacteurs ont démenti au nom du Général Éyadéma, l'existence d'une tentative de corruption de la presse

béninoise et par ce biais, ont présenté «publiquement leurs excuses à son excellence le général Éyadéma, à son gouvernement et à tout le peuple togolais».

L'opinion publique nationale, choquée par ces informations, a interpellé par divers canaux l'Union des journalistes de la presse privée du Bénin (UJPB).

Il ressort des investigations que la publication de cet article fait suite à une série de tractations conduites par les deux journalistes: Luc Codjo Distel Amoussou et Edgar Kaho. Ainsi, après la livraison par le quotidien «Le Progrès» d'une tentative de corruption de la presse togolaise par le général Éyadéma dans la nuit du 27 au 28 juillet 1999, Edgar Kaho et Luc Codjo Distel Amoussou, pourtant auteur de l'article incriminé, ont mené une action envers le directeur de publication de «Le Progrès» M. Edouard Loko afin qu'il accepte de publier le démenti selon lequel «Éyadéma n'a jamais tenté de corrompre la presse béninoise». Face au refus persistant et catégorique du directeur de publication Edouard Loko, les deux confrères se sont tournés vers le quotidien «L'Aurore» qui avait déjà accepté la collaboration en publiant deux articles en faveur du général Éyadéma.

C'est ainsi que, du mardi 17 au jeudi 19 août 1999, les journalistes Edgar Kaho, Luc Codjo Distel Amoussou et Patrick

Adjamonsi directeurs de publication de «L'Aurore» ont séjourné à Lomé, logés gracieusement à l'hôtel Le Bénin où ils ont poursuivi leur pression sur le directeur de publication de «Le Progrès» afin qu'il publie le démenti et qu'il les rejoigne à Lomé. Alors que ce dernier restait fermé sur son refus, le quotidien «L'Aurore» a publié le démenti dans son édition du jeudi 19 août. Des exemplaires de ce numéro ont été acheminés sur Lomé par le journaliste Titus Folly de «L'Aurore». C'est donc avec ces exemplaires que les trois confrères ont été reçus par le général Éyadéma le jeudi 19 août. Le chef de l'Etat togolais, après avoir écouté les explications de ses invités qui lui ont présenté leur chef d'œuvre a exprimé ses réserves car, il aurait préféré que ce démenti soit publié par le quotidien «Le Progrès».

Ces trois hôtes seraient partis de Lomé selon l'un d'eux avec chacun la somme de 500.000 F CFA.

Face à l'étonnement du directeur de publication de «Le Progrès» pour son sens de responsabilité et sa fermeté à résister devant les pressions puis, soutient la promptitude et la rigueur avec lesquelles il a licencié le journaliste Luc Codjo Distel Amoussou ;

— invite toutes les associations professionnelles à prendre leur responsabilité face à ce dossier salé et indigne.

l'Union des journalistes de la presse privée du Bénin exprime :

— son indignation face au comportement honteux des trois confrères;

— se dissoie de quelque excuse que ce soit au général Éyadéma si tant est qu'elle est présentée au nom de la «presse béninoise»;

— invite l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (ODEM) à s'autosaisir de ce dossier qui jette un sérieux discrédit sur toute la corporation;

— en appelle à la retenue des journalistes en général et à ses membres en particulier afin qu'ils fassent preuve de responsabilité devant des situations du genre et observent les règles élémentaires d'éthique et de déontologie qui régissent la profession;

— félicite le directeur de publication du quotidien «Le Progrès» pour son sens de responsabilité et sa fermeté à résister devant les pressions puis, soutient la promptitude et la rigueur avec lesquelles il a licencié le journaliste Luc Codjo Distel Amoussou ;

— invite toutes les associations professionnelles à prendre leur responsabilité face à ce dossier salé et indigne.

Fait à Cotonou, le dimanche 22 août 1999

Le Président
Célestin Akpovo

ECHO DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHO DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

FORMATION D'AGENTS SUR
L'ENJEU DE LA
COMPTABILITÉ-GESTION

Nul n'ignore que le cheval de bataille de l'actuel gouvernement est la lutte contre la corruption, les malversations et autres maux qui gangrènent la société béninoise, en un mot, assainir la vie publique nationale.

De son côté, le public ne se lasse de réclamer que l'impunité cesse d'être la règle dans notre pays. Le ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme ne pense pas autrement lorsque, le lundi 9 août dernier à l'ouverture du séminaire sur le nouveau code de l'Organisation pour l'harmonisation des droits des affaires en Afrique (OHADA), il déclarait notamment: "La justice doit inspirer confiance à tout citoyen et investisseur, car l'argent placé doit être en sécurité".

Dans ces conditions, tout agent de l'Etat appelé à manier des fonds publics doit être à la fois intégré et compétent dans son domaine.

Aussi, la formation de deux mois en comptabilité-gestion organisée à l'intention d'une cinquantaine de personnes dans le cadre du jumelage-coopération Eurex-Djougou constitue-t-elle, une initiative à saluer. Vingt-cinq femmes étaient au nombre des participants qui ont suivi des cours portant entre autres, sur la comptabilité, les outils de gestion, les documents comptables.

Cette formation fait suite à la mise en œuvre du volet "Actions économiques" du projet de recherche d'actions sur les initiatives locales (PRAIL). Le maître d'œuvre de ce projet est l'Association française des volontaires du progrès (AFVP).

Le PRAIL a pour objectif de dégager et de stimuler les潜能ities d'initiatives privées, individuelles et collectives des agents économiques du secteur formel ou informel sur la base des crédits contractés de la CLCAM afin de développer une dynamique locale.

La cérémonie de remise d'attestation de formation s'est déroulée le 9 août dernier à la maison des jeunes et de la culture de Djougou.

ATLANTIQUE - LITTORAL

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA:
LA PRÉFECTURE DE
L'ATLANTIQUE AU SECOURS
DES MALADES

Une épidémie de choléra sévit actuellement dans la sous-préfecture d'Allada, est au niveau des communes frontalières Iles que Avakpa et Kpomassé que la maladie n'est d'abord déclarée avant d'atteindre Allada. Le mal a déjà fait de nombreuses victimes. En effet, sur 325 cas enregistrés avec certitude, plus de la moitié sont présentés comme graves tandis que 11 décès sont déjà déclarés. L'épidémie de choléra est due en l'occurrence aux conditions d'hygiène très précaires existant dans ces milieux surtout au niveau de l'approvisionnement en eau.

Le personnel médical est à pied d'œuvre, et des mesures prophylactiques sont prises pour arrêter la propagation du fléau a déclaré le médecin-chef du centre de santé d'Allada M. Hyacinthe Amédéomé.

À première vue, on peut s'étonner de l'irruption subite de l'épidémie de choléra à l'heure actuelle dans des zones comme celle d'Allada bénéficiant pourtant largement de fourniture d'eau potable. Mais en fait, il ne suffit pas que l'eau potable soit disponible ou mise en place d'une manière ou d'une autre.

Encore faudrait-il que le pouvoir d'achat de certaines couches déshéritées de la population leur en permette l'accès. Telle est la vraie question à mettre en parallèle avec les conditions d'hygiène déplorables, impréhensibles à l'ignorance de ces populations rurales.

Face à l'épidémie de choléra qui frappe la sous-préfecture d'Allada, le médecin-chef Hyacinthe Amédéomé estime que les deux préoccupations essentielles concernant le manque de personnel pour le centre de santé de certaines localités de la zone et l'insuffisance des infrastructures d'accueil. Ce n'est pas peu de souligner ici que le traitement est gratuitement administré aux malades.

Il est bon en pareille-circonstance, d'apporter aux populations en détresse le soutien moral et la solidarité agissante nécessaires. C'est de ce devoir humanitaire que le préfet de l'Atlantique, M. Barnabé Dassigli, accompagné du personnel de commandement du département est allé s'acquitter envers ses administrés d'Allada le jeudi 12 août dernier. La délégation conduite par le préfet a fait don d'une somme de neuf cent mille (900.000) F CFA afin de contribuer à stopper la progression de l'épidémie dans cette partie de son département.

BORGOU-ALIBORI

RENDEZ OPÉRATIONNELLES
LES UNITÉS COMMUNAUTAIRES
DE DÉVELOPPEMENT (UCD)

Des matériels agricoles composés de brouettes, de râteaux, de pelles, d'arrosoirs et de pioches d'une valeur de plus d'un million et demi de francs CFA ont été offerts par le Programme alimentaire mondial (PAM) afin de rendre opérationnelles les unités communautaires de développement (UCD) dans le département du Borgou. La remise de ce lot de matériels agricoles a donné lieu le mercredi 18 août dernier à Parakou à une cérémonie officielle présidée par le secrétaire général du département du Borgou, Mme Eulalie Aymard Sagbo en présence notamment du directeur national du PAM et du directeur départemental du PAM. En procédant à la remise des matériels agricoles, le Représentant du PAM a clairement souligné la disponibilité de son organisation à poursuivre son appui au gouvernement béninois pour lui permettre de mener à bien ses programmes de développement à la base. Notre souhait, a-t-il affirmé, est de créer une synergie au niveau des UCD pour qu'elles deviennent des pôles de développement.

Pour sa part, le secrétaire général du département a exprimé au nom des populations bénéficiaires, sa gratitude au PAM tout en se déclarant persuadé que ces outils agricoles permettront aux UCD d'améliorer leur productivité.

Le représentant des UCD s'est réjoui de recevoir ce don pour lequel il a adressé ses profonds remerciements au PAM, au gouvernement et à tous les partenaires et acteurs qui ne cessent d'œuvrer pour leur bien-être.

MONO - COUFFO

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE
DES FORCES DE SÉCURITÉ DANS
LE DÉPARTEMENT

Le directeur de la programmation et de la prospective dudit ministère a rappelé à l'ouverture des travaux, la nature et l'ampleur des problèmes environnementaux qui ont connu une aggravation inquiétante au cours des dernières années.

Le moins qu'on puisse dire est que cet atelier de formation et d'évaluation est venu à son heure dans la mesure où au même moment, était officiellement lancée, la loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Cette autre manifestation, présidée par le ministre de l'Environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, M. Luc Gnacadjia a eu lieu le mardi 10 août dernier au centre international de conférences à Cotonou. Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie, le ministre a, en substance, indiqué que la loi-cadre sur l'environnement au Bénin, sera désormais la référence juridique de gestion du milieu de vie et du processus de développement du pays.

ZOU - COLLINES

1,2 MILLIARD DE F CFA
À LA DISPOSITION DES
ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS AGRICOLES

Créer les conditions nouvelles favorables, permettant un passage réussi des relais entre les structures techniques de l'Etat et les organisations de producteurs agricoles (OPA). Preuve que son désengagement du secteur n'est pas une fin en soi, l'Etat se soucie de voir les OPA réaliser des performances appréciables, dans les domaines de la gestion coopérative, de l'amélioration de la production agricole et de la modernisation des systèmes, d'exploitation. Naturellement, ces objectifs louables ne peuvent être atteints sans encadrement de la part de l'Etat et surtout sans appui financier des partenaires au développement.

Ainsi, le jeudi 12 août dernier, a été signée une convention de financement d'un montant de 1,2 milliard de F CFA destiné à contribuer au renforcement des coopératives du Zou. Cet acte de grande portée pour le développement économique de cette région de notre pays a été posé par le président de l'Union départementale des producteurs du Zou, M. Pascal Atchadé et M. Thierry Matthieu, directeur par intérim de l'Agence française de développement (AFD) au Bénin. Rappelons que l'AFD avait accordé une première subvention en 1996 afin d'aider au renforcement de l'UDP-Zou. La présente convention de financement doit permettre de poursuivre pendant trois années supplémentaires les actions déjà engagées.

Les groupements villageois (GV), les unions sous-préfectorales (USPP), l'union départementale des producteurs (UDP) sont concernés au premier chef par cette seconde phase d'appui financier de l'AFD.

Les domaines d'intervention privilégiés sont notamment: la formation des producteurs à travers des programmes renforcés d'alphanumerisation, l'amélioration de leur autonomie financière. Un volet est également retenu afin de favoriser une plus grande implication des femmes dans le développement local.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

PETITE MONOGRAPHIE DE LA CHEFFERIE DE DONWARI

À moins d'une douzaine de kilomètres de Kandi, de part et d'autre de la voie menant de cette localité à Banikoura, Donwari. C'est un modeste village de quelques milliers d'âmes qui a toujours vécu dans la mouvance politique de Kandi⁽¹⁾. L'itinéraire historique des deux localités n'est cependant pas le même.

ORIGINES DE DONWARI

Des guerres ont été à l'origine du départ de Busa au Nigeria d'un certain Gbangbarsio d'origine roturière. Des nombreuses escales qu'il fit en chemin, Nikki semble être la plus importante. Il aurait pu s'y installer définitivement si des guerres ou la peur qu'elles inspirent ne l'avaient pas contraint à poursuivre son aventure, toujours avec son jeune frère qui l'avait suivi depuis Busa. Ils étaient du clan des Masa dont le totem est le chat.

Au terme de longues errances, ils arrivèrent sur le site du futur Donwari couvert d'une épaisse forêt dont l'essence végétale dominante est le néré ou nette, dit don en baoulé. Le toponyme Donwari sera donné en fonction de cet arbre et signifierait «venir tomber dans le néré». La clairière dans laquelle ils s'installèrent à leur arrivée porta le nom de Sidéru qui devint le premier quartier de Donwari, toujours peuplé jusqu'à ce jour en majorité des gens du clan Masa, celui du fondateur.

Peu après, toujours fuyant les guerres, d'autres migrants arrivèrent de Busa sous la conduite, non plus d'un roturier, mais d'un prince wasangari du nom de Kogha. Alors que Gbangbarsio cliait, lui, venu à pied, Kogha était arrivé à cheval suivi de sa suite. Son clan était celui des Moo dont les deux principaux interdits demeurent toujours jusqu'à ce jour la tourterelle et le singe, tous deux de couleur marron. Appartenant lui aussi au clan des Moo et venu de Busa⁽²⁾, Bughutogu arriva en troisième position dans le village qui devint très tôt une chefferie⁽³⁾.

LA CHEFFERIE DE DONWARI

Elle se composait de quatre anciens quartiers qui existent toujours et qui ont pour noms :

1^{er} Sidéru, le plus ancien, peuplé de Masa;

2^{er} Buanna, une autre unité résidentielle des Masa.

3^{er} Kaghoro occupé par des Moo.

4^{er} Kpésara, le deuxième quartier des Moo.

Les quartiers Gbésaru et Gangon sont plus récents.

Chef temporel, le souverain de Donwari portait le titre de Donwari Kuma. Il a toujours été choisi dans le clan wasangari des Moo, arrivé ici en conquérant pour dominer les premiers occupants roturiers, les Masa, réduits au rang de chefs de terre ou Donwari Sunon.

On ne connaît aujourd'hui que les noms de quelques-uns des Donwari Kuma, en dehors de Kogha lui-même : Mangan'asi, Kumaba'uru, Kuma Kara Yéríma, Kuma Sakabuuru, Kuma Zimégo'ngou et Kuma Gubagué mort en 1986, sans successeur jusqu'en 1998, année de nos enquêtes dans la localité. Ils dépendaient des souverains de Kandi à qui ils rendaient compte de la gestion de cette seule chefferie qu'ils commandaient. Des campements fulbe des environs de Donwari vivaient également sous l'autorité des Donwari Kuma. Ceux-ci se rendaient annuellement à la Gani à Kandi et non à Nikki, alors que la gestion des divinités et cultes locaux incombaient aux Donwari Sunon.

LA VIE RELIGIEUSE

Elle se ramenait à l'adoration de quelques divinités claniques et poliaides. La plus importante de ces dernières a toujours été, depuis les origines jusqu'à présent, Kurasidé. Divinité mâle, elle avait pour principale attribution la guérison des malades, même sous leur forme épidémiologique. Elle protégeait les femmes en état de grossesse. Ses animaux sacrifiés — cabri et mouton blanc — lui sont immolés un dimanche. Le beurre de karité fait partie de ses mets préférés. Au XX^e siècle, les habitants de Donwari ont découvert une autre dimension, jusque-là insoupçonnée, des fonctions de leur grande divinité : lors des recrutements militaires de la période coloniale, tous ceux d'ici qui ne voulaient pas être enrôlés lui faisaient des sacrifices et, semble-t-il, personne ne songeait à eux. Ceux qui ont été recrutés sollicitaient aussi, avec succès, sa protection pour pouvoir revenir sains et saufs, chez eux.

Son prêtre par excellence est le Donwari Sunon lui-même, toujours assisté des sacrifices ou offrandes en son honneur, par le Donwari Kuma et les vieux notables du village. En son honneur également, a lieu une cérémonie annuelle en saison sèche. Chaque famille lui apportait ses animaux à immoler. Il arrivait souvent qu'elle se manifestât aux hommes sous la forme d'un lion, même en plein jour. Ses moments d'apparition préférés étaient cependant la nuit. Ce félin ne faisait de mal à personne. Au contraire, il accompagnait même chez eux, les villageois attardés qui n'avaient pas peur de lui.

Les apparitions sous la forme de lion de Kurasidé n'empêchaient pas les habitants de tuer des lions en brousse et d'en consumer la viande. Les lions ordinaires ne venaient jamais à l'intérieur de Donwari.

En deuxième position, venait Gbiganni, divinité mâle. Ses aliments préférés ont toujours été le bœuf et le coq blancs, le fura (ou boule de mil qui se défaie avec du lait), le beurre de karité. Le dimanche était également son jour de sacrifice et d'offrande. Son officiant est le Gando Sunon du clan Kpái. Gbiganni est symbolisé par un calice/écrat ou gblinru en baoulé. Sacrifices et offrandes à la divinité se faisaient à son pied. Celle-ci prévient en rêve le Gando Sunon de tout ce qui se passera dans un proche avenir.

En son honneur aussi est célébrée une cérémonie annuelle réunissant autour de son autel le Gando Sunon, le Donwari Sunon, le Donwari Kuma et les vieux notables.

Si les habitants s'adressaient à Kurasidé pour conjurer les guerres, c'était vers Konratéya qu'ils se dirigeaient dès qu'il y avait des saisons de sécheresse prolongée. Divinité mâle, elle était incarnée par un cours d'eau dont les crocodiles ne seraient être tués sous peine de mort. Elle était la moins ancienne des trois divinités poliaides. Le Donwari Sunon, son principal officiant, lui offrait des bœufs et des coqs.

Le cours d'eau coule vers le village de Mongo et se jette dans l'Alibori. Il est interdit de s'y laver ou d'y laver des noix de néré.

Aucune de ces trois divinités poliaides ne recevait les préimées de la nouvelle igname. Chaque famille en offrait aux mânes de ses ancêtres et à ses propres divinités claniques. Il n'existaient donc pas de manifestations cérémonielles publiques grandioses avant la consommation des préimées d'igname, comme nous d'autres cieux.

CONCLUSION

Si l'approche monographique de Donwari n'est pas, en fait, d'une profonde originalité, il convient toutefois de noter qu'il est l'une des rares localités à être en majorité peuplée d'immigrants venus de Busa à différentes époques aujourd'hui difficiles à dater : XV^e, XVII^e ou XVIII^e siècle ? La prudence invite à ne pas hasarder une date trop précise. L'étude historique des Donwari, même sous la forme d'un aperçu, apparaît comme une modeste contribution à la connaissance de l'histoire du royaume ou principauté de Kandi.

NOTES

(1) Pour une meilleure connaissance du monde boubia auquel se réclame aujourd'hui Donwari, on lira avec intérêt LOMBARDI Y. : *Structures de type «fédéral» en Afrique noire. Étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*.

Paris, Mouton et Cie, La Haye, 1965, 544 p.

(2) Un problème important demeure ici non résolu. Comment comprendre que des Busa ou Bwoowu installés à Donwari, se disent aujourd'hui des Bariba ou Bontzibas ?

(3) Nos principaux informateurs sont :

Anoula Gamm Déboun, né vers 1948, cultivateur, quartier Gangon, Donwari.

Anoula Gamm Yéba, né vers 1951, cultivateur, quartier Gangon, Donwari.

Koré Sunan Giégué, né vers 1950, cultivateur, quartier Gangon, Donwari.

Lafia Yéba Gado, né vers 1940, cultivateur, quartier Kaghoro, Donwari.

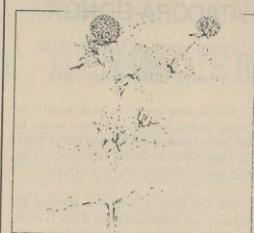
Maus Méchéambouga, né vers 1920, quartier Buanna, Donwari.

Ils ont été tous interrogés en septembre 1998.

A. Félix Irakor

PLANTES MEDICINALES

BORRÉRIE VERTICILÉE



Nom latin : *Borreria verticillata*

Famille : *Rubiaceae*

Français : Borréria verticillée

Gun : Aikigwe osu

Yoruba : Ako irawo ilé

Nogo : Ako irawo ilé

Mina : Melé melé

Peul : Somardé, gudur del

Waci : Vovodogbe

DESCRIPTION

*herbacée ligneuse, annuelle ou vivace, souvent très ramifiée, atteignant de 60 cm à 1 mètre ;

*tiges anguleuses ;

*feuilles simples opposées par deux ;

*fleurs blanches terminales ou le long des tiges.

ÉCOLOGIE

* lieux humides ouverts à proximité des cultures ;

* berges des rivières et dans les Niayes ;

* préfère les sols sablo-limoneux et légèrement sales.

ORIGINE / DISTRIBUTION

* surtout le long de la côte africaine ;

* présente aussi sur la côte est de l'Amérique du sud.

CULTURE

* généralement spontanée dans son habitat ;

* récolter les semences de plants sains et en novembre ou décembre ;

* semer au début de la saison des pluies dans un sol compact et humide ;

* taux du principe actif supérieur dans les spécimens cueillis à l'état sauvage.

COMPOSITION

* alcaloïde (borréverine), huiles volatiles ;

* feuilles : alcaloïde (carpine).

EMPLOI

PLAIES DE LA PEAU

* nettoyer la plaie avec un antiseptique ;

* piler quelques feuilles fraîches et bien lavées ;

* extraire le suc et appliquer comme une pomade sur les plaies EXTERNES de la peau ;

* recouvrir d'un pansement un jour sur deux.

Utiliser une compresse faite avec des feuilles lavées et ébullitionnées de Calotropis procera (voir fiche 28).

BRÛLURES, INFECTIONS, ESCARRES

* préparer comme ci-dessus mentionné, en mêlant avec du beurre de karité.

ATTENTION !

* aucune contre-indication par voie externe.

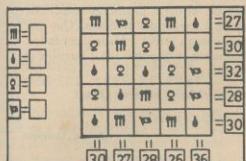
A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

CHIFFRES CODÉS N° 4

Dans la grille ci-après les chiffres ont été remplacés par des symboles. Un même symbole représente toujours un même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre se cache derrière chacun des symboles utilisés.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

LE FOUILIS N° 1

40 MOTS CACHÉS



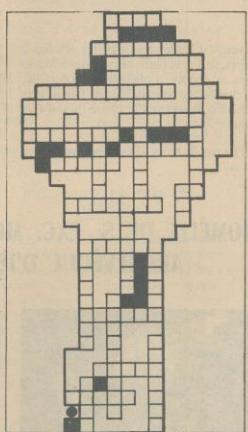
ENIGME "Mutualisme" (8 lettres)

ERREUR — ACIER — MOBILIER — REGULIER — JODE — ARRÊT — HERISSON — TRÉBUCHEUR — RETENIR — IMBECILE — LUNETTES — MOIS — MIRACLE — IDIOT — NOTIFIER — LOGER — JESUITE — SAISON — ITEM — LONGANE — LEROT — INAPTE — ÉNERGIES —

URÉE — OBUS — DRAME — INDE — UNITÉ — LOIS — GALON — ORSEC — TITRE — ROMPU — ARME — OSER — AMERE — AIMER — MOTTE — SCEAU — SENILE —

(Réponse dans notre prochaine livraison)

SCRABBLE DU BÉNIN N° 1



Placez dans la grille ci-dessus les mots de la liste.

Découvrez avec nous : des départements, chefs-lieux, circonscriptions et sous-préférés de la République du Bénin.

LISTE DES MOTS

— AGUÉGUÉ — KARIMAMA — ZOU — MATERI — BOPA — COTONOU — HOUÉYOGBÉ — GRAND-POPO — KLOUEKANME — KOBLY — POBÉ — OUDIAH — SAYE — DOGBO — KONO — NANGON — KÉTOU — BONOU — BOHICON — PARAKOU — ABOMEY — KALALE — ATHIEME — ADJARA — BENIN — ZÉ.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU
LES MOTS SYNONYMES N° 1

porté dans notre livraison n° 731 du 06/08/99

— SEREINE

— CALME

RÉPONSE AU JEU
JEU DES LETTRES N° 2

porté dans notre livraison n° 731 du 06/08/99

— AMOUREUSE = 9

— BANALISER = 9

— CALLYPIGE = 9

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Proverbes

- "La main de l'homme est une balance" (proverbe persan).
- "L'argent est serviteur ou maître" (proverbe latin).
- "L'amour voit les roses sans épines" (proverbe allemand).

Humour

"Ceux qui débâtèrent derrière mon dos... mon derrière les contempla". (Eric Satie, compositeur français, 1866-1925).

Quelqu'un a dit :

"On a remarqué que les éléphants buvaient plus que les autres animaux. Doués

d'une grande mémoire, ils boivent peut-être pour oublier !".

Citations

"Le désespoir ne sécrète pas d'idées nobles". (De l'océan guinéen Mohamed Fanouré dans le roman le "Cercle des tropiques").

"Le plus humble chant populaire, si un rayon d'humanité y respirent, est poésie". (Benedetto Croce, critique et homme politique italien, 1866-1952).

"Il n'y a pas de monde blanc, il n'y a pas d'éthique blanche, puis davantage d'intelligence blanche. Il y a de part et d'autre du monde, des hommes qui cherchent". (Peau noire et masques blancs, livre de Franz Fanon, publié en 1952).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Couple au masculin et *couple* au féminin.

À masculin, le couple c'est la paire... On dit un couple d'amis, par exemple. Au féminin, "la couple" désigne deux objets de même espèce : une couple de pédales pour la bicyclette. Mais il ne faut jamais dire, en articulant mal, "coupe" au lieu de couple.

Autre remarque : ne pas dire "se contenter d..." "mais se contenter de..."

Des incorrections à éviter, pour bien parler.

AUTOUR D'UN MOT

Disparaître, formé sur le préfixe "dis" et paratare.

Cesser d'être visible c'est disparaître, en parlant d'une chose : échapper, se dérober, se soustraire aux regards. En parlant d'un objet : être égaré ou familièrement, se volatiliser. Se coucher, en parlant du soleil ou de la lune, disparaître en parlant du bâti, l'abri, l'abri, s'évaporer, se dissiper.

Faire disparaître un objet c'est aussi le soustraire à la vue, l'escamoter, l'enlever ou le prendre. En parlant d'un objet : être égaré ou familièrement, se volatiliser. Se coucher, en parlant du soleil ou de la lune, disparaître en parlant du bâti, l'abri, l'abri, s'évaporer, se dissiper.

Cesser d'être en un lieu c'est s'en aller, s'absenter, partir ou s'esquiver et suivant l'expression "mettre la clé sous la porte". Cesser d'être ou d'exister c'est ne plus être. Anéantir c'est faire disparaître entièrement.

Les illusions, les espoirs disparaissent, les soucis s'effacent, la difficulté se lève ou est résolue. Quant au chômage, au déficit, etc. illes résorbent ou se suppriment. Mais la véritable grande et universelle disparition c'est évidemment la mort, car comme dit le proverbe : "La mort (MORT) partout mord (MORD)".

DES MOTS À DEVINER

La canicie (CANITIE), est-ce :

- le blanchiment des cheveux ?
- une maladie du canard ?
- ou le manque partiel ou total de cheveux ?

Réponse : La canicie c'est l'état des cheveux devenus blancs. Ne pas confondre avec la calvitie (CALVITIE), la absence de cheveux.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe *écartier*, du latin populaire exquartare (partager en quatre).

Mettre les choses à une certaine distance des autres c'est écartier : écartier les doigts, les jambes, les plants d'un semis en les espacant ou les lèvres d'une plaie en les élargissant.

Tenir éloigné c'est aussi écartier, repousser, exclure et naturellement mettre à l'écart. Si on écarte une personne de son pays natal ou l'exile, on la chasse, on disait autrefois : on la relègue. Écartier un rival c'est l'évincer, ou l'éliminer. Dans le domaine des idées, on écarte une pensée, un soupçon, on le fait disparaître ou on le supprime.

A la même prononciation on trouve le verbe *s'écartier* : s'éloigner, se ranger, s'effacer. On peut aussi s'écartier du droit chemin, se fouroyer, dévier ou faire une digression en s'écartant d'une question.

Le verbe *écartier* peut produire des écarts : écarts de conduite, dévergondage, incartades ou fredaines. Quant aux écarts de langage, ils peuvent être : impertinence, impolitesse, inconvenance, incorrection, voire grossièreté ou injure.

Et à ce propos, la sagesse espagnole conseille : "On coupe le passage à l'insure dans la prévention par une courtoisie".... Une façon d'être qui dans les domaines empêche de s'écartier.

JEU DE MOTS

Tortue, mangouste, dragon de Komodo, phoque. Libellule. Parmi ces animaux, lequel est reptile ? invertébré ? ou mammifère ?

Réponse : Tortue : reptile. Mangouste : mammifère. Dragon de Komodo : reptile. Phoque : mammifère. Libellule : invertébré.

Remarques : La mangouste peut mesurer jusqu'à un mètre de long. Elle ressemble à un gros rat haut sur pattes avec une grande queue. Elle est réputée pour chasser le serpent surtout quand il est vénimeux.

Le dragon de Komodo : c'est le plus grand lézard connu. Il mesure trois mètres et peut peser jusqu'à 160 kilos. Il vit dans les îles indonésiennes et sa féroce en fait presque un monstre de la préhistoire.

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

Pasionaria (en français passionaria avec 2 S) ce fut le surnom donné à une célèbre révolutionnaire espagnole, Dolores Ibarruri, par les républicains durant la guerre civile de 1936. La passionaria est devenue en français toute militante qui défend d'une façon parfois violente et spectaculaire une cause politique.

En espagnol, passionaria est le nom d'une fleur... la passiflore ou fleur de la passion.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

*Si le verbe *frimer* existe depuis longtemps, le nom *frimeur* ou *frimeuse* est beaucoup plus récent (une quinzaine d'années). Le frimeur est une personne qui frime, un fanfaron, un vantard.*

Frimer (terme familier) c'est chercher à se faire admirer ou en imposer, parader, se vanter.

*Autre mot assez récent : *littéralité*. C'est le caractère d'un texte considéré comme littéraire.*

*Au milieu des années 60 est apparu le nom *média* : moyen de diffusion de signaux porteurs de messages écrits ou sonores (presse, cinéma, radio, télévision...)*

*En 1995 est apparue la *médiacratie*, c'est-à-dire le gouvernement par les médias. Tout ce qui concerne les médias est *médiatique* et c'est alors la *médiaisation* avec la *médiathèque* (il y a une vingtaine d'années). Une médiathèque conserve toute une collection de documents sur des supports correspondants aux différents médias.*

*Remarque : Ne pas confondre avec *médiocratie*... gouvernement des médiocres.*

NATION

45^e PÉLERINAGE NATIONAL À LA GROUVE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÉ : UN GIGANTESQUE AVE MARIA AVANT LA FIN DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE

(Suite de la première page)

cars, titans, motos) et que sais-je, rien n'a été épargné. Tant la mobilisation se lisait aussi bien sur le parc automobile que sur les axes routiers dont la gestion et la sécurité étaient aux mains vaillantes et dynamiques des forces de l'ordre soutenues par des scouts béninois assistés de leurs pairs venus de la France.

PRÉCIEUSE OCCASION DES RETROUVAILLES

Le samedi 21 août 1999, sur le site de la grotte à Dassa, une conférence était animée par le frère André Delorme Dansou. Elle a servi de cadre au lancement du Mouvement de la Vierge Pèlerine appelée à faire le tour de tous les diocèses du Bénin. Nous y reviendrons dans notre prochaine livraison.

Aux environs de onze heures, tout Dassa grouillait déjà de monde. Les Zémidjans vrombissaient. Les hôtels et restaurants vibraient au son musique. Sur des kilomètres, aux abords de la voirie principale inter-États et des voies secondaires, Dassa était subitement devenu un lieu de rencontre de marché. À dix-sept heures, ce sera le boom avec l'arrivée du train accueilli par une pluie d'une durée d'environ un quart d'heure comme pour souhaiter la bienvenue aux pèlerins. Circuler devenait de plus en plus difficile. Le ciel s'assombrissait et s'ombrageait. Les pèlerins ne cessaient plus de débarquer les sacs en main, sur la tête ou sur les épaules. Dans cette atmosphère, et au pied de la grotte mariale, les exercices de piété, de recueillement, de prière et de chemin de croix se déroulaient ainsi que des célébrations eucharistiques et pénitentielles. À 21 heures, les nouveaux prêtres béninois de l'année 1999, au nombre de 25, ont célébré une messe d'action de grâce. Placée sous le signe d'allégresse et de joie, cette célébration a salué la participation active des pèlerins avides de recevoir les grâces sacerdotales des nouveaux prêtres. C'était une nouvelle ordination : tellement elle était merveilleuse, belle et dansante sous les animations de la chorale des jeunes, Sainte-Cécile de Savalou. Toute la nuit du samedi au dimanche, la Vierge Marie notre Mère du ciel et de la terre était à l'écoute des fidèles pèlerins arrivés avec des intentions divers et variées.

LES PÉLERINS ONT VOYAGÉ AVEC DES INTENTIONS !

«Moi, je suis venu cette année parce que c'est le dernier pèlerinage marial national du fin du deuxième millénaire». «Aujourd'hui, moi je prie pour les malades, ceux qui n'ont plus de soutien et qui sont dans les hôpitaux». «Mon intention pour ce pèlerinage, est que le Seigneur me garde pour que je vois finir le grand Sanctuaire en construction». «Je crois que si nous étions en guerre et que les bombes et les grenades tombaient, ce grand rassemblement spirituel n'aurait pas eu droit. Alors, moi je prie pour que la paix règne en chacun de nous et dans tout le pays». «Je suis venu présenter à Marie les cœurs en difficulté. Je voudrais qu'elle me protège et m'aide à devenir un bon chrétien et un bon prêtre. Je voudrais qu'elle me demande la patience nécessaire pour que je puisse veiller à l'éducation des jeunes dont j'aurai bientôt la charge». «Pour

moi, à la fin de ce siècle je prie pour que finalement enfin la dépravation et la dégradation des mœurs juvéniles...»

Autant d'intentions individuellement portées à l'autel du Seigneur le dimanche 22 août 1999 lors de la célébration Eucharistique.

Mais avant cette messe dominicale, des prêtres se sont volontiers mis à la disposition des pèlerins du samedi soir jusqu'au dimanche à l'aube.

MARIE, SERVANTE DU PÈRE

Ces quatre mots constituent le thème directeur de la grande messe du pèlerinage présidée par S. Exc. Mgr. Félix Alaba Job, archevêque d'Ibadan. Il avait à ses côtés une cinquantaine de prêtres dont la parure jaune dorée offrait deux longues haies merveilleusement couronnées par LL. EE. NN. SS. Nestor Assogba, archevêque de Parakou, Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey, Robert Sastre, évêque de Lokossa, Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Kandi, Pascal N'Koué, évêque de Ndingou, Nicolas Okioh, évêque émérite et Monseigneur Gilbert Dagnon, administrateur diocésain de l'archidiocèse de Cotonou. Très fructueuse en assistance, cette Eucharistie notait la présence méditative d'une délégation gouvernementale composée des ministres de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration territoriale, Daniel Tawema et de la Défense nationale, Pierre Osho, du président de la Cour suprême, Dr Abraham Zinzindohoué et du préfet du Zou, Barthélémy Dégouen.

Calmé, sereine et bon enfant, l'atmosphère était élément du début jusqu'à la consécration où, comme à l'accoutumée, le ciel tenait à honorer le rendez-vous 99 de Dassa. Une pluie fine était alors arrivée à la communion comme pour asperger les fidèles des grâces divines. Elle était précédée d'une coupe de courant qui a bloqué la sonorisation pendant quelques minutes. Cette pluie n'a pu empêcher les cordes musicales et vocales des choristes céciliens, yoruba, fon, batonou de se fondre en animation soutenue par des chorales venues du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Sous le SIGNE de LA CONVERSION, de la FOI, de l'OBÉISSANCE et de l'HUMILITÉ

Le premier acte de S. Exc. Mgr. Félix Alaba Job était de se rendre, avant la célébration eucharistique sur l'emplacement où est implantée la grande, l'imposante et la lumineuse Croix du Jubilé de l'An 2 000. Revenue à l'autel, ces premiers mots en anglais n'auraient guère manqué de susciter au sein de la foule une réaction d'adulation et d'étonnement. Mais bientôt elle compréhendra que S. Exc. Mgr. Félix Alaba Job est un anglophone qui tiendra l'assistance en haleine tout au long de son homélie scandée de chants et d'acclamations. C'était beau ! Il fallait être présent pour l'entendre manier un yoruba agréé et chatillant. Dans son homélie dont nous publions intégralement le texte, le prélat a montré la relation entre Dieu et Marie avant de s'inscrire dans la perspective du Jubilé de l'An 2 000. Pour finir,

l'évêque d'Ibadan a exhorté les pèlerins à fréquenter enfin la dépravation et la dégradation des mœurs juvéniles...

Autant d'intentions individuellement portées à l'autel du Seigneur le dimanche 22 août 1999 lors de la célébration Eucharistique.

En peu de mots, «Pèlerinage 99» aura été une réussite.

L'essentiel du message est que chacun des pèlerins repart chez lui conscient que la foi ne dépend ni des miracles, ni des guérisons, ni de la prospérité matérielle mais de l'amour du prochain. Que par Marie, chacun arrive à Jésus dans la foi, l'obéissance, la disponibilité, l'humilité et la charité.

Sainte Marie, Mère de Dieu !

Priez pour nous.

Brice C. Ouinsou

HOMÉLIE DE S. EXC. MGR. FÉLIX ALABA JOB, ARCHEVÈQUE D'IBADAN, NIGERIA



S. Exc. Mgr. Félix Alaba Job.

«Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'adviene selon ta parole» (Lc 1 : 38).

Excellences,
Messeigneurs,
Révérends Pères,
Révérends Frères et Sœurs,
Mes bien-aimés dans le Seigneur.

À l'annonciateur, Marie a fait connaître sa relation avec Dieu. C'était une relation entre une servante et son Maître, un Maître qui est en même temps son Père. C'était le moment solennelle où Dieu allait accomplir sa promesse, une promesse faite depuis longtemps en prononçant ces paroles de malédiction au serpent: «Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon» (Gen 3 : 15). L'annonciation était le moment solennelle où Dieu, Fils a pris notre faiblesse humaine. Alors, saint Paul pourra dire plus tard avec raison: «Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti lui-même prenant la condition d'esclave et devenant semblable aux hommes» (Phl 2 : 6-7).

À son sujet, l'auteur de la lettre aux Hébreux écrit: «Nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatrioter à nos faiblesses, qui a été éprouvé en tout, d'une manière semblable, à l'exception du péché» (Heb 4 : 15). C'était au moment de l'annonciation, le moment où Dieu se réconciliait avec nous, que Marie a déclaré à l'ange Gabriel: «J'accepte d'être Mère du Sauveur». Mais c'était en raison de son accueil de la Parole de Dieu, «qu'il m'adviene selon ta parole», que la Parole de Dieu a été conçue en elle. Par conséquent, on peut et

on doit dire que sa maternité était tout d'abord de l'ordre de l'obéissance à la volonté de Dieu avant d'être de l'ordre biologique.

MARIE, SERVANTE OBÉISSANTE AU PÈRE

En obéissance et en docilité, Marie a accepté de jouer un rôle dans l'accomplissement du plan de notre salut. Elle était consciente d'une prescription de la loi selon laquelle une femme célébataire enceinte devrait être lapidée jusqu'à la mort. Cependant, elle a dit: «qu'il m'adviene selon ta parole». Malgré les risques de l'humiliation de sa famille et d'une mort pénible elle a accordé la priorité à l'obéissance.

SERVANTE AIMABLE

Son obéissance était sous l'inspiration de la charité, une charité qui se manifeste dans son Magnificat :

Mon âme glorifie le Seigneur,
exulte mon esprit en Dieu, mon
Sauveur!
Il s'est penché sur son humble
servante;
désormais, tous les âges me diront
bienheureuse.
Le Puissant fit pour moi des merveilles;
Saint est son nom !
Son amour s'étend d'âge en âge
sur ceux qui le craignent. Déployant la
force de son bras,
il dispense les superbes.
Il renverse les puissants de leurs
trônes,
il élève les humbles.
Il comble de biens les affamés
renvoie les riches les mains vides.
Il relève Israël, son serviteur,
il se souvient de son amour,
de la promesse faite à nos pères,
en faveur d'Abraham et de sa race, à
jamais.

MARIE ÉTAIT UNE SERVANTE DU PÈRE CHARITABLE ET SOUMISE

Sa charité fait d'elle une soumise au Père. Elle n'a pas compris toutes les dimensions de sa maternité. Alors que, du point de vue humain, elle devait être comblée d'affection pour avoir été mère du Christ, elle était pleine d'affliction.

Déjà, à l'Epiphanie, les dons des rois Mages signifiaient pour elle la souffrance (Mt 2 : 11). À la Présentation du Christ au

Temple, Syméon et Anne n'ont pas manqué de parler de ses souffrances futures.

Vois! cet enfant doit amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël; il doit être un signe en butte à la contradiction, — et toi-même, une épée te transpercer l'âme! — afin que se relèvent les pensées intimes de bien des cœurs (Lc 2: 33-35).
Et sa mère gardait fidèlement toutes ces choses en son cœur (Lc 2: 52).

MARIE, SERVANTE QUI COOPÈRE AVEC LE PÈRE

La volonté du Père c'est la vie fructueuse de toutes les œuvres de ses mains. Tout a été créé pour l'accession à la bonté. Il veut le salut de l'être humain qui est le sommet de sa création. Marie a coopérée et coopère toujours avec Dieu pour nous apporter le salut accompli par son Fils. De même manière qu'elle a coopérée avec le Père à l'Incarnation, elle a suivi son Fils de tout près durant sa vie terrestre pour nous apporter le salut. Elle a commencé à Cana de Galilée où elle a dit: «*Il n'a pas de vin*». Et bien que son heure ne soit pas encore arrivée, elle a simplement dit: «*Tout ce qu'il vous dira, faites-le*» (Jn 2:26). Elle a fait avancer son heure pour qu'il fasse son premier miracle. Et elle continue à demander des grâces en notre faveur. En donnant le corps au Christ elle a coopérée avec lui dans son sacrifice salvifique sur la Croix. Elle restait avec lui jusqu'à la fin pour ainsi mériter le titre «*Mère de l'Église*» et «*Co-rédemptrice*». Elle a souffert avec lui pour la rédemption du monde. De sa conception, à l'exil en Égypte, et jusqu'à la mort sur la Croix, sa coopération avec lui était totale — elle est pleine de grâce. Cette coopération avec Dieu pour notre salut est une coopération qui continue et se prolonge aux différents endroits de son appariation. On notera que dans toutes ces apparitions, elle invite tout être humain à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir et à se mettre à l'accueil du salut accompli par son Fils. Elle a toujours invité le monde à la pénitence, à la conversion et à la réconciliation. En effet, notre pèlerinage à cet endroit-ci — notre voyage vers la miséricorde de Dieu — est une évidence concrète du service coopératif que Marie a rendu à notre Dieu qui est Père miséricordieux.

L'ANNÉE DE DIEU, NOTRE PÈRE MISÉRICORDIEUX, SOYEZ COMME MARIE

En cette année de Dieu, notre Père miséricordieux, soyons comme Marie dans notre foi et dans notre vie dans la foi. Marie a eu confiance en Dieu alors que, du point de vue humain, elle aurait rejeté la proposition d'être mère de Dieu en raison de souffrances impliquées dans sa réponse positive. Votre foi doit être comme la sienne, une foi qui ne dépend pas des miracles ni des guérisons, ni de la prospérité matérielle. Un chrétien qui ne veut pas accepter la souffrance n'est pas comme Marie. Il n'est pas un disciple du Christ au sens vrai. «*Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive*» (Mc 8: 34).

La vie dans la foi n'est pas simplement la piété — l'usage des médailles, des scapulaires et des chapelets. La vie dans la foi est une vie nouvelle dans le Christ. Cette vie est décrite dans la Lettre aux Éphésiens 4: 17-32; 5: 1-33, et 6: 1-20. rejettent nos

vies anciennes et soyons pleins du Christ en pratiquant les vertus et en évitant les vices. Aimons comme le Christ nous a aimés. Profitons du temps présent pour faire du bien, car, cette génération est mauvaise. Rendons grâce à Dieu toujours et en tout lieu. Montrons que nous sommes de bons chrétiens aussi bien dans nos foyers que dans nos paroisses. Soyons actifs dans les groupes d'apostolat laïc.

Il faut d'abord remercier Dieu avant de lui faire des demandes. Il ne faut pas prier seulement. Il faudra du temps aussi pour rendre des visites aux malades et pour la formation de nos enfants. La recherche d'argent ne doit pas empêcher les moments de prière et de repos. Quelle que soit notre situation, soumettons-nous à la volonté de Dieu.

PROPAGATEZ LA BONNE NOUVELLE

À cours de cette année de préparation du Grand Jubilé de l'an 2000, la dernière de cette décennie que notre Saint-Père a consacrée à l'Évangélisation de style nouveau et d'expression nouvelle — en cette année qui est la dernière du 20^e siècle, chacun de nous, à l'exemple de Marie, la servante du Père, doit renouveler son engagement envers l'Évangélisation.

Cette tâche d'Évangélisation est de deux dimensions — une dimension interne qui se tourne vers les croyants, et une dimension externe qui se tourne vers les non-croyants. L'Église nous a fourni des instruments pour mettre en œuvre l'Évangélisation interne: les documents du Concile Vatican II et les instruments directives des synodes qui l'ont suivi, le Code du Droit Canon présenté dans un langage simple, le catéchisme de l'Église catholique, et surtout, la Bible qui est la Parole de Dieu.

Rapprochons-nous de Dieu notre Père qui nous aime. Que tous — les personnes consacrées, les laïcs et le clergé — profitent de ce moment que Dieu nous offre pour la conversion. Retournons-nous vers la miséricorde de notre Père.

Pleins de l'Esprit Saint, comme les Apôtres à la chambre haute, avec Marie la Mère du Christ et notre Mère, faisons un effort pour gagner toute âme pour le Christ, en famille, au village, et au travail.

Marie, pour qui nous nous rassemblons à sa Grotte à Dassa-Zoumè, nous invite à suivre son exemple dans le service et l'obéissance envers le Père. Que sa volonté soit faite dans notre vie.

Marie nous invite à devenir des serviteurs charitables de Dieu qui chantent ses louanges dans notre monde par nos actions en rendant service à notre prochain.

Marie nous appelle à la répentance vers notre Père aimant et miséricordieux. Accourrons vers elle, notre Avocate et Méditatrice de toutes grâces.

En attendant le 2000^e anniversaire de la naissance de notre Rédempteur, demandons à Marie, la servante fidèle du Père d'affirmer notre foi, afin qu'elle devienne sincère et agissante. Que nous terminions ce siècle dans une plus grande confiance et dans un engagement chrétien, pour que nous propagions la foi partout, aussi bien dans notre cher pays que sur notre continent.

Je vous salue Marie, pleine de grâce; priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

MOT DE FIN DE S. EXC. MGR. ANTOINE GANYÉ ÉVÊQUE DE DASSA-ZOUMÈ

Depuis des semaines, des hommes et des femmes à la base, comme chaque année, ont travaillé avec acharnement pour que nous soyons ici, aujourd'hui, pour prier et communier en Dieu et avec Dieu.

Les autorités politiques et administratives au plus haut niveau, de notre pays, ont donné le meilleur d'elles-mêmes et ont œuvré pour que tous les pèlerins puissent faire un excellent voyage et un pèlerinage sans encombre.

Les services concernés ont donné le maximum d'eux-mêmes pour que les lieux de pèlerinage soient aménagés et bénéficiant des sécurités de tous ordres.

Monseigneur Job, archevêque d'Ibadan a bien voulu accepter d'animer spirituellement ce pèlerinage.

Nos évêques du Bénin sont venus également accomplir leur devoir de prier pour nous. Nous les connaissez (...)

Les prêtres également ont pris part à cette Eucharistie mais auparavant ils ont assuré les confessions.

Les religieuses de notre Église sont aussi présentes pour prendre part à cette prière commune.

Des bonnes volontés ont été sur ces lieux pour travailler et y laisser leurs sœurs.

Nous prions pour tous. Que Dieu vous bénisse, vous le rende au centuple et vous ramène chacun chez soi sain et sauf.

À notre droite, à notre gauche ou devant nous, selon notre position et nous



La Croix lumineuse du Grand Jubilé de l'an 2000.

venons de la bénir, se dresse la Croix du Jubilé, Croix de la Résurrection, croix de l'Espérance parce que Croix du Pardon, Croix de la Miséricorde du Père et de la Mission, Croix qui envoie le frère vers le frère pour que le Christ Jésus soit découvert et vécu selon la vérité de l'Évangile.

La partie blanche de cette Croix symbolise le Christ ressuscité, sa partie verte symbolise la participation de Marie à la Croix de Jésus, sa partie lumineuse symbolise le Christ lumière du monde.

Chacun est invité à venir en pèlerin prier au pied de cette Croix qui fera de lui un missionnaire auprès des autres.

Cette Croix nous la devons à Monseigneur Gérard qui vit ce pèlerinage avec nous.

Je me permets de vous dire, avec la permission de Monseigneur Paul Vieira, que dans quelques mois, précisément le 24 décembre prochain s'ouvrira le temps du Jubilé, la grande Célébration du 2000^e Anniversaire de la Naissance de Jésus. Le départ de tout cela s'effectuera également avec l'ouverture par le Pape de la Porte-Sainte.

À cet effet, les chrétiens béninois veulent élever un Sanctuaire en l'honneur de Marie Mère de Jésus qui a pour mission de nous prendre par la main pour une ascension spirituelle qui nous conduise vers l'épanouissement de notre vie qu'est Dieu.

C'est un début de votre contribution. Je vous écrirai, j'irai vous voir, je me ferai le mendiant de Marie ; veuillez m'accueillir favorablement. Ainsi tous les chrétiens, toutes les bonnes volontés du Bénin se sentiront concernés par la réalisation de ce Sanctuaire.

Je souhaite vraiment que chacun y mette quelque chose.

Merci, chers pèlerins, Dieu vous ramène chez vous dans sa Paix et sa Miséricorde.

Mgr. Antoine Ganyé
Évêque de Dassa-Zoumè



Façade principale du sanctuaire marial de la grotte d'Argbo de Dassa-Zoumè.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PREMIERS VŒUX PERPÉTUELS CHEZ LES SŒURS SERVANTES DE LA LUMIÈRE DU CHRIST

Les sœurs Nadine Adjagba, Évelyne Aïaba Anani, Angèle Akuavi Kougbo, Antoinette Sessou de la paroisse de Lokossa, Caroline Adjoua Fanhundi, Aline Afiwa Sogbossi, Mélanie Ahouéda Tohouédé de la paroisse de Dogbo et Bernadette Ahouéda Hondocondo de la paroisse de Klouékanmè, toutes de l'Union des servantes de la lumière du Christ étaient, à Lokossa, au premier plan, le vendredi 6 août 1999, dans la cathédrale Saint-Pierre Claver en construction du diocèse. L'importance de la célébration se lisait aisément tant les fidèles étaient nombreux à faire le déplacement et tant, s'imposait l'apatum dressé à l'aide d'un immense drap jaune frappé à l'effigie de son Excellence Monseigneur Robert Sastre, évêque du lieu.

Une fête en cachait une autre. En effet la transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ et le 27ème anniversaire du sacre de Mgr. Robert Sastre se étaient au cœur de la même célébration eucharistique au cours de laquelle les pionnières des Sœurs Servantes de la Lumière du Christ émettaient leurs vœux perpétuels.

UNE CÉLÉBRATION À DOUBLE ACTION DE GRÂCE

Dans sa majorité Lokossa, en première, avait honneur de sa présence ce grand rendez-vous d'action de grâce et de louange. La fraternité, l'amitié, la joie partagée se lisait aisément sur tous les visages. La grande procession d'entrée conduite par le chœur de la chorale des filles de Génésareth et composée des Sœurs Servantes de la Lumière du Christ en robe grise re-

haussée d'un voile de même nuance, de religieux et religieuses, des professes perpétuelles cierges allumées en mains, d'une soixantaine de prêtres... et de LLEEE.NN.SS. Paul K. Vieira, évêque de Djougou, Marcel Honorat Léon Agboto, évêque de Kandi et l'heureux jubilat qui fêtait ses noces d'acajou, Mgr. Robert Sastre, pasteur du lieu.

Au cours de la célébration eucharistique, les parents des professes perpétuelles ont exprimé leur adhésion à la consécration définitive de leurs filles à la suite de Jésus.

Dans son homélie de circonstance, son Excellence Monseigneur Robert Sastre a précisé que

« Ces huit religieuses (...), malgré la fragilité de leur condition humaine,

ont décidé, depuis sept ans, de suivre le Christ dans la pauvreté, l'obéissance et la chasteté.

L'Église du Christ qui est à Lokossa a suivi avec sa prière et son espérance leurs pas hésitants, quelquefois gauches, mais toujours empreints de cet amour candide.»

Simple et humble, leur réponse à l'amour de Dieu, loin d'être une sincéure, n'aura pas été facile. Il aura fallu que les nouvelles consacrées prennent leur croix quotidienne à la suite de Jésus comme l'indiquera le prélat de Lokossa :

« Les difficultés de toutes sortes, l'incompréhension, les jalousesies, les critiques malveillantes, Et pire encore les germes de division Minant la vie communautaire.

La croix que vos propres défauts et défections

Demeurent pour vous, voilà l'eau qui vous cernera

Tout au long de votre marche vers la Lumière.

Mais courage, vous dit le Christ

J'ai vaincu le monde en vous et pour vous.

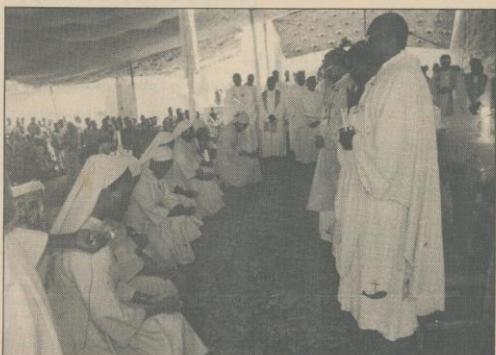
Ce n'est pas un amour saupoudré de fadaises sentimentales

Que le Seigneur attend de vous,

Mais l'amour dévouement, l'amour service,

l'amour sacrifice...».

(Lire la suite à la page 9)



Ici, les nouvelles consacrées exécutent un chant d'action de grâce et d'offrande de leur vie.



Sœur Evelyn Anani



Sœur Nadine Adjagba



Sœur Mélanie Tohouédé



Sœur Bernadette Hondocondo



Sœur Angèle Kougbo



Sœur Antoinette Sessou



Sœur Aline Sogbossi



Sœur Caroline Fanhundi

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES ORIGINES DES OBLATES CATÉCHISTES PETITES SERVANTES DES PAUVRES

Connues aujourd'hui sous le sigle O.C.P.S., elles s'appelaient au début «Petites Servantes des Pauvres». On peut considérer que cet Institut est né à Porto-Novo le 14 août 1910 où se rencontrèrent le Père Barril et Julia Nobre. Cette dernière était née à Godomey le 23 avril 1883. Enfant de Marie, elle visitait les pauvres, soignait les personnes âgées dans les moments de liberté que lui laissait sa profession de blanchisseuse et, grâce à ce métier, pouvait secourir ceux qui étaient dans le besoin. Elle avait été initiée à la visite des pauvres par Mademoiselle Amélie Vieyra da Silva qui aurait voulu se consacrer au Seigneur mais qui, après bien des oppositions, dut se résoudre à continuer de mener sa vie de servante des pauvres en famille.

Un jour, Julia demanda au Père Barril : « Si l'on ne peut pas se marier, n'est-il pas possible de faire choix d'un autre état de vie ? Qu'est-ce qui est mieux : se consacrer à Dieu pour servir les pauvres ou se marier ? » Le Père répondit : «se consacrer à Dieu pour servir les pauvres, c'est opter pour une vie toute donnée à Dieu. On peut aussi, ajoute-t-il, visiter les personnes âgées, soigner les malades, évangéliser les païens».

Julia se détacha de ses parures. Elle gardait encore une belle bague au doigt que le Père Barril lui demanda de vendre pour en donner le prix aux pauvres, ce qu'elle fit sans hésiter.

D'autres jeunes filles rejoignirent Julia, ce furent Valentine Carvalho et Maria Félix da Piedad. Le Père Barril leur offrit une maison que leur avait donnée à Porto-Novo Madame Haag. La petite com-



« Au terme de sa vie, mademoiselle Amélie Vieyra da Silva a prononcé ses vœux de vie religieuse Petites Servantes des Pauvres dans les mains de Mgr. Bernardin Gantin. »

munauté allait de casse en casse visiter les vieillards abandonnés, nombreux depuis l'abolition de l'esclavage. Les Secours rencontraient toutes sortes de difficultés, et compris de la part de leur famille, mais elles furent remarquables par leur tenacité et réussirent admirablement dans l'œuvre d'assistance aux personnes âgées et malades, évangéliser les païens».

Elles choisissent elles-mêmes un habit religieux, et le 19 mars 1914 eut lieu la première prise d'habit. Julia Nobre fit profession et s'appela à partir de cette date, sœur Elisabeth de la Trinité. Le Père Barril proposa au jeune Institut de suivre la petite voie d'enfance spirituelle de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. De plus, il appela ses filles, «les Filles du Cœur Eucharistique».

que de Jésus», indiquant par là leur vocation d'oblates, filles données à Jésus pour que son règne s'étende sur le monde, grâce à l'offrande spirituelle qu'elles feraienr de toute leur vie, encouragées par le symbole du Cœur du Christ, signe d'amour.

En 1912, les seurs quittèrent Porto-Novo où leurs conditions de vie et d'apostolat étaient devenues très difficiles, et se rendirent à Ouidah, ensuite à Abomey, de nouveau à Ouidah et enfin à Calavi, en août 1915. Dès le début de la guerre (1914), le curé de cette station et les seurs de Notre-Dame des Apôtres avaient dû quitter cette localité. Le Père Barril y amena ses filles qui occupèrent provisoirement la maison laissée libre par les seurs N.D.A. Il prit aussi en main leur formation religieuse. D'autres candidates arrivèrent. En 1916, Mgr. Terrien, Vicaire apostolique de Lagos envoya du Nigeria 4 filles désireuses, elles aussi, de consacrer leur vie à Dieu. Plus tard en 1941, 1943, 1946, Mgr. Strebler, Préfet apostolique de Sokodé y conduisit 3 filles de Yadé. D'autres vinrent plus tard de Lomé. On peut ainsi considérer Calavi comme un berceau de la vie religieuse pour une partie de l'Afrique occidentale.

En 1919, arrivèrent à Calavi, les Sœurs de la Sainte-Famille du Sacré-Cœur de Saint-Denis en France ; c'était le 8 septembre. Elles y demeurèrent jusqu'en 1965, occupées à la formation de la jeune congrégation béninoise.

Document recueilli des archives SMA à Rome par l'abbé Théophile Villaga, filial de baptême de Amélie Vieyra da Silva

PREMIERS VŒUX PERPÉTUELS...

(Suite de la page 8)

LES PREMIERS « OUI » DES « PIONNIERES »

Appel et interrogation, prières litaniennes et consécration, bénédiction solennelle, prise des anneaux, autant d'étapes qui ont entouré le «Oui je le veux» des professes perpétuelles. Debout, au pied de l'autel du Saint-Sacrifice, les seurs ont par cinq fois renouvelé leur engagement baptismal. Mortes au péché et consacrées au Seigneur par le baptême, elles ont, librement et sans contrainte, accepté de :

— vivre jusqu'au bout la vie de charité parfaite, de pauvreté et d'obéissance choisie par Jésus-Christ et Marie, sa Mère ;

— suivre avec ferveur l'Évangile en gardant les règles de la famille des Servantes de la Lumière du Christ ;

— dépasser généreusement toute leur vie au service du peuple de Dieu ;

— s'offrir profondément et sans réserve au Seigneur ;

— se consacrer à Dieu seul dans le recueillement, le silence, la prière assidue, la pénitence sincère et le travail humblement accompli.

LE MOMENT SOLENNEL ET PATHÉTIQUE

Calmie, silencieuse et méditative, l'assistance écoutait pieusement les vœux qui sortaient du cœur de chacune des seurs. A genoux, la main droite posée sur la Bible ouverte, un cierge allumé dans la main gauche, elles ont fait vœux de vivre leur engagement dans la pauvreté, l'obéissance et le célibat consacré à Dieu pour toute leur vie.

Elles ont ensuite procédé à la signature de l'acte de leur consécration. L'une après l'autre, chaque nouvelle épouse du Christ est passée devant l'évêque pour recevoir l'anneau de fidélité, signe de profession perpétuelle et de consécration de toute leur vie au service de la Lumière du Christ.

La procession des offrandes a été un véritable cocktail composé des produits de toutes sortes : sel, eau, tapioca, «klué», canari, noix de coco, arachides, piments, tomates, gâteau...

En guise de remerciement, Mgr. Sastre a offert aux nouvelles consacrées un arbre-sauvage à pain aux feuilles vertes, en signe de vie et d'espérance.

SOUS LE SIGNE DE REMERCIEMENT

Très émouvantes et en mère, les cérémonies, la célébration eucharistique et les fêtes ont été sous le signe de remerciements à Dieu avant tout et aux hommes, consultants. Remercements à Dieu, les mots de félicitations adressés à Mgr. Robert Sastre par la voix de Mgr. Marcel Honorat Léon Agboto le traduisaient fort bien. Cœurs venus de Mgr. Paul K. Vieira, son aîné droit aux fidèles. De manière plus ou moins allégorique, le prédélat a insisté sur le caractère missionnaire des Servantes de la Lumière et souhaité qu'elles débordent de leur diocèse comme le fleuve Mono déborde de son lit.

« Avec la chorale saint-Charles Lwanga de Lokossa, chantons le Seigneur. Qu'il fasse de ces nouvelles consacrées l'arbre véritable dont la verdeur des feuilles sera l'expression de la beauté et de la fidélité de l'offrande totale et définitive de leur vie. »

Brice C. Oninou
Séminariste

LA VALEUR IRREMPLAÇABLE...

(Suite de la première page)
et de vie entre un homme et une femme, de son don réciproque ouvert à la vie,

Aujourd'hui, en particulier dans les nations les plus riches sur le plan économique, se diffuse, d'une part, la peur d'être parent et, de l'autre, l'ignorance du droit qu'on les enfants à être conçus dans le contexte d'un don humain total, présupposé indispensable pour leur croissance sereine et harmonieuse.

C'est ainsi qu'est affirmé un prétendu droit à la paternité-maternité à tout pris, dont on recherche la réalisation à travers des intermédiaires à caractère technique, qui comportent une série de manipulations illégales sur le plan moral.

Une autre caractéristique du contexte social dans lequel nous vivons est la prétension de nombreux parents à renoncer à leur rôle pour prendre celui de simples amis de leurs enfants, s'abstenant des raps à l'ordre et des corrections, même lorsque celles-ci seraient nécessaires pour éduquer dans la vérité, avec certes toute l'affection et la tendresse possibles. Il est donc opportun de souligner que l'éducation des enfants est un devoir sacré et une tâche solidaire des parents, que ce soit du père ou de la mère : il exige la chaleur, la proximité, le dialogue, l'exemple. Les

parents sont appelés à représenter dans le foyer domestique le bon Père des cieux, unique modèle parfait dont on doit s'inspirer.

Paternité et maternité, par la volonté de Dieu-même, se placent dans un rapport de participation intime à son pouvoir créateur, et ont, par conséquent, une relation réciproque intrinsèque. J'ai écrit à ce propos dans la Lettre aux Familles : «La maternité suppose nécessairement la paternité et, réciproquement, la paternité suppose nécessairement la

maternité : c'est le fruit de la dualité accordée par le Créateur à l'être humain dès l'origine» («Gratissimum sane, n. 7).

C'est également pour cette raison que la relation entre l'homme et la femme constitue le noyau des liens sociaux : tout en étant la source de nouveaux êtres humains, celle-ci lie étroitement entre eux les conjoints, devenus une seule chair, et, à travers eux, les familles respectives, (...)

Vatican, vendredi 4 juin 1999

Jean-Paul II

Audience aux participants à la XV^e Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la famille.

« LA CROIX DU BENIN »

Rédaction et Abonnements

«LA CROIX DU BENIN»

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)

Compte : C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur du Publicité

BARTHÉLEMY

ASSOGBA CAKPO

Abonnement de Soutien

Abonnement de Biographie

Abonnement d'Amis

Changement d'adresse

— Bénin

— Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo

— Guinée

— Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.

— France

— Afrique du Sud, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone

— Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie

— U.S.A.

— Argentine (Nord, Centrale, Sud)

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

— Canada

— Chine

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Biographie

5000 à 10000 F CFA (50 à 80 FF)

10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

20.000 F CFA et plus (200 FF)

100 F CFA

— Bénin

— Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo

5.760 F CFA

— France

5.760 F CFA

— Afrique du Sud, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone

7.560 F CFA

— Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie

12.600 F CFA

— U.S.A.

9.480 F CFA 94.80 FF

— Argentine (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

TARIFS D'ABONNEMENTS par Action

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

10.200 F CFA 102.00 FF

— Canada

12.600 F CFA 126.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F CFA 126.00 FF

— Afrique (Nord, Centrale, Sud)

10.200 F CFA 102.00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérée, R.F.A., Belgique, Espagne,

Portugal, Suède, Royaume-Uni et Norvège

8.520 F CFA 85.20 FF

— Canada

10.200 F CFA 102.00 FF

— Chine

12.600 F

SOCIÉTÉ

JEUNESSE, CRÉATIVITÉ ET POLITIQUE

(Suite de la première page)

sauf de politiciens aguerris et soucieux de l'avenir réel du Bénin.

J'avais eu, à cette époque, envie de prendre ma plume pour dire ce que j'en pensais. Mais le moment était mal choisi et la réflexion en pleine gestation. Il est dit qu'au milieu des passions, l'ami de la sagesse doit se résigner afin de poser un jugement sérieux d'appréciation incitant à l'action. Profitant aujourd'hui du débat entamé lors des 39 ans d'indépendance de notre pays, j'estime à présent le moment propice de partager, avec vous, quelques jets de pensée pour motiver les jeunes au service réaliste, désintéressé et efficace de la cité.

VELLÉITÉ OU VOLONTÉ

La jeunesse est plein d'ambitions. Dans ses rêves, elle construit des mondes divers et multiformes. Certains de ces rêves, elle en est consciente, ne sont que des fantasmes qu'il faut entretenir pour se bercer d'illusions. Elle sait bien que, confrontées à la réalité, ces illusions très vite s'envolent, parce qu'elles ne tiennent pas la route et ne répondent absolument pas aux lois naturelles. Ceux des jeunes qui s'enfrent à prendre leurs illusions pour des réalités font la douloureuse expérience de l'échec. Quand ils persistent, ils n'ont pour solution finale que l'évasion dans un monde imaginaire que la drogue, l'extasie et tout autre produit dopant leur fournit. Cela qui se bercce d'illusions, l'atterrisse dans le monde réel est rude, voire sans pitié.

Le pouvoir faire de la jeunesse ne peut et ne doit pas se perdre dans des révasseries et des illuminations désordonnées. Une frange de la jeunesse, la grande majorité semble-t-il, le comprend. Sans trop s'évader dans l'irréel, elle veut participer effectivement à la construction de son milieu social en se prenant elle-même en main. Elle sait que l'avenir de la société, de la nation et de l'État dépend de son engagement. Mais son savoir ne s'arrête malheureusement qu'à une forme partielle et minime de la prise de conscience. Si elle compte beaucoup sur ses gros muscles, elle néglige souvent le savoir et le savoir-faire. Car la force ou la capacité d'action n'est pas encore le mouvement d'action ; or l'action suppose la maturation de la réflexion pour que l'agir soit efficace, coordonné et humanisé.

Être de très bonne volonté n'implique pas de faire que l'acte posé est nécessairement bon. Il y a un fossé assez large à franchir sans l'embrasser ou sauter par-dessus. Il faut créer le pont, c'est-à-dire le construire de long en large pour y faire, sans relâche, le va-et-vient obligé pour se réaliser dans la société qu'on façonne. Ceci est un acte de volonté parce qu'il y a recherche permanente de compréhension de la réalité en interrogant la connaissance. Le passage d'un avenir à l'autre n'est aisé et faisable que lorsque les prémisses, c'est-à-dire les fondements moraux de l'action, sont posées : c'est le pont. Le velléitaire pense qu'il s'encombre d'inutilité et se refuse à tout fondement pour affronter la réalité. Force lui est de constater que deux pièges le guettent : ou bien plus qu'il n'agit, il se fait beau parler, démagogique ; les personnes averties reconnaissent le bluffeur. Ou bien, il foncera tête baissée sur ce qu'il croit juste et opportun. Il apparaîtra alors comme le roi de la gaffe, le cancre au service du bien social. Les résultats bien

que différents, n'en seront pas moins pénitement, perte de temps et inutile.

UNE JEUNESSE TROP PRESSÉE

Quand je vis des jeunes battre campagne sous prétexte que les anciens avaient échoué, j'avoue que j'étais fier. Sur une certaine ligne, ils avaient raison. En regardant ce qui s'est fait depuis les indépendances de 1960 à nos jours, nous les jeunes héritiers, nous pouvons dire que le Bénin et l'Afrique n'ont fait que marcher à reculons. Il me souvient que pendant les trente années de marxisme-léninisme béninois, nous étions obligés de chanter patriotiquement 'Nous ne pouvons plus reculer, nous l'avons décidé'. Certains d'entre nous, moi y compris, faisions quelques petits pas discrets en arrière avant de suivre le mouvement d'ensemble. Nous voyions très bien que tout allait de mal en pire pendant qu'il nous était demandé de proclamer le contraire. Cette mascarade n'avait pas commencé avec la révolution militaire béninoise, le pif avait été pris aux indépendances. L'impossibilité d'entendre pour mettre sur pied un gouvernement stable, nous offrit des ballets de coups d'État et la valse des chefs d'État. Ce furent la semence des premiers mauvais grains que nous nous continuons, aujourd'hui encore, de récolter. Les anciens eux-mêmes, s'ils veulent faire preuve d'honnêteté morale, ne peuvent pas le nier. Si pour décoloniser l'Afrique, ils se sont jetés dans la bagarre sans préparation réelle, leur devoir de pionnier s'est très tôt englué dans les griffes du pouvoir et la passion de la richesse. La jeunesse en a-t-elle aujourd'hui conscience quand elle réclame une participation au pouvoir ? Saït-elle que dans les années soixante, nos hommes politiques au pouvoir avaient presque tous la trentaine et que le premier président dahoméen avait moins de 45 ans ? Doit-on toujours conclure que la jeunesse au pouvoir est la solution miracle du développement économique, social et politique ?

Je dois donc aussi confesser que je suis triste, très triste même à la vue de ces jeunes pleins de prétentions. 'Voici des jeunes, me dis-je, qui prennent leurs rêves pour des réalités ; ils reviendront reconnaître le même scenario en faisant croire qu'ils innoveront'. Vous vous offusquerez peut-être de voir un jeune ne pas faire confiance à la jeunesse. Mais devons-nous continuer à nous voiler la face ? Si nous sommes incapables de nous dire la vérité, pourquoi accusons-nous donc les générations passées, nos pères et mères, nos aînés ? Pensons-nous qu'il faille dire vouloir faire la politique pour avoir un blanc-seing de la société ? Méme la jeunesse béninoise, n'a-t-elle pas fait preuve de maturité en refusant sa voix et sa confiance aux partis des 'des jeunes' ? Avons-nous compris la leçon nous invitée à créer et à ouvrir par notre créativité de nouveaux horizons ?

Je ne sais pas si la jeunesse béninoise en a tiré les conséquences ou bien si elle se contente d'affuter ses armes pour animer la galerie lors des prochaines campagnes électorales. Je crois que notre jeunesse s'exprime de faire la politique sans s'y être préparée vraiment. On ne rentre pas en politique comme on s'introduit dans un stade pour regarder un match. Le spectateur sait mieux jouer que le footballeur, il connaît toutes les tactiques, voit toutes les failles et met à profit toutes les occasions. Mais il le fait heureusement des gradins. Devra-t-il se mettre à l'œuvre qu'il déchantera aussi vite qu'il s'installera et persi-

flait les joueurs. En toute chose, il faut s'entraîner durement pour réussir.

VIVRE DE LA POLITIQUE

Cette jeunesse, généralement gagnée par la vie facile et le gain sans sueur, ne veut-elle pas s'engager dans la politique pour en vivre ? Un grand sociologue, Max Weber, nous aura prévenu en nous faisant remarquer deux attitudes fondamentales en politique. D'après son analyse, il y a ceux qui vivent de la politique et ceux qui vivent pour la politique. Quelle orientation la jeunesse béninoise doit-elle choisir ?

Il est clair que le velléitaire, sa bonne intention étant peut-être sauve, ne peut vivre que de la politique. Ses fins et méthodes sont généralement démagogiques et à courte vue : le pouvoir, tout le pouvoir pour se servir, mieux s'en servir en se faisant passer pour une victime des conspirations multiples, nationales et internationales. Progressivement, il s'installe dans une dérive totalitaire en refusant l'apport plus constructif et plus cohérent d'autrui. Son enfer sera de souffrir à ses côtés des hommes du savoir qui réfléchissent, cherchent, analysent, critiquent sans état d'âme dans le but de construire. Généralement ceux-ci sont à éloigner ou à éliminer, car ils sont gênants. Tous les maux leur sont imputés, particulièrement l'accusation très grave d'anti-patriotisme, mais perdant son sens et sa portée à force d'être galvaudé à tout vent.

'Ça, c'est du déjà vu', me diriez-vous. Nos pères et mères s'en sont contentés et repus pendant bientôt 40 ans. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la jeunesse prétend relever le défi, alors qu'elle ne s'y est absolument pas préparée. En fait, c'est juste pour retomber à pieds joints et plus bas encore dans les erreurs passées. Ce qu'on déplore doit pousser à la réflexion et à l'apprentissage du mieux-faire. Sans chercher d'abord à le condamner, le passé doit servir de leçon pour actualiser le présent et préparer l'avenir.

Notre avenir se trouve dans la jeunesse ; personne ne le nierait. Une pensée dit que 'l'enfant est le père de l'homme'. Le père se reconnaît dans son enfant, symbole de la perpétuation de la vie et de l'œuvre entreprise. L'enfant se reconnaît dans le père, modèle à suivre pour grandir, s'éduquer et revitaliser la vie. Même si les images reçues du père ne sont pas des meilleures, il reste que l'enfant doit se faire le devoir d'aller au-delà du mieux pour redorer le blason de ses parents. Jamais personne ne se calque trait pour trait sur l'héritage reçu, au contraire on y ajoute sa propre fantaisie, cet espace de liberté source de toute créativité. La liberté ne permet pas de faire moins que l'autre, elle n'autorise pas non plus à vouloir faire mieux que le bien. Une lapalisse dira que 'le bien est le bien', tandis qu'un penseur renchérira que 'le mieux peut être l'ennemi du bien'. C'est tout simplement parce que nous ne créons pas le bien, nous ne faisons que l'accomplir en posant des actes prudents, pénétrés et efficaces.

C'est dans l'action constante pour conserver et rendre le bien plus accessible que le piège du mal nous guette. Pour améliorer la qualité de l'énergie et l'économiser, l'esprit humain ne sait-il pas permis de créer des centrales nucléaires ? Ce mieux-être n'apparaît-il pas aujourd'hui comme une épée de Damoclès menaçant l'humanité ? Devrions-nous pour cela suspendre toute

recherche et revenir à la bougie ou au lampion ? Cette faute, n'est-elle pas devenue stimulante pour réparer une faute commise par l'imprudence ? La volonté humaine ne doit-elle pas se remettre continuellement en cause pour que sa puissance d'action soit au service de l'homme et de tout le bien social ? La jeunesse doit se faire le devoir de répondre à toutes ces questions et prendre ensuite une décision salutaire pour tous.

VIVRE POUR LA POLITIQUE

La jeunesse doit se faire volontaire, c'est-à-dire esprit de créativité et d'émulation. C'est la caractéristique de celui qui vit pour la politique ; sa passion n'est pas le profit immédiat, orgueilleux et égoïste, mais une vision de l'avenir obligeant à l'inventer par un travail pionnier. Chaque siècle doit se faire pionnier du prochain, chaque génération pionnière de l'autre, et chaque homme peut et doit être la providence d'un ou de plusieurs autres. Ce ne sont pas des mots savants qu'il faille prononcer pour se donner bonne conscience, mais c'est une exigence d'apprentissage à la vie pour la vie. La jeunesse doit vivre pour la politique, c'est-à-dire chercher en permanence et sans répit les bases spirituelles, éthiques, scientifiques et techniques pour améliorer la condition humaine sous tous ses aspects.

Beaucoup de jeunes pensent qu'être jeune et réaliser la jeunesse, c'est la sève, les flirts et la fête. 'Vivre sa jeunesse' est malheureusement synonyme de plaisir amoral ; l'hédonisme n'est pas jeune, elle exprime plutôt un esprit insouciant et peu responsable. Passer quelque sorte sa jeunesse dans la dissipation ne prépare absolument pas à l'engagement politique, mais plutôt à du bricolage social. N'avons-nous pas chanté à tue-tête que 'débrouiller n'est pas voler' ? Le résultat, ne fut-il pas de voir surgir une caste de médiocres pré-tendre aux postes de responsabilité rien que pour succéder et saigner la nation à blanc ? N'a-t-on pas vu dans notre Bénin, que certains ministres, hommes et femmes, pensent que la bonne tenue se trouve dans l'habileté et les attitudes désinvoltes attribuées volontiers à la jeunesse... ?

Il leur aurait fallu un peu plus de prudence pour comprendre que la bonne tenue est tout un ensemble, une manière d'être correcte, respectueuse et soucieuse d'accomplir son devoir hors de toute passion et de tout bluff démagogique. La bonne tenue, c'est le franc-parler exprimé dans un bon-parler ; c'est la belle sève reflétant la discrétion et la respectabilité ; c'est aussi et surtout l'honnêteté morale se refusant à toute compromission aliénante et avilissante.

CRÉER LES BASES SOCIALES DE LA DÉMOCRATIE

Notre jeunesse n'a pas l'esprit créatif ; elle critique et ressasse le mal colonial, mais elle continue de dormir sur un héritage colonial qui s'effrite au fur et à mesure que le temps l'érode. Jusqu'à ce jour, toute notre bureaucratie repose sur de la paperasse coloniale et le mythe de la hiérarchie et du chef. Après quarante ans d'indépendance, nous n'avons pas encore pu écrire un code législatif béninois ; nous restons indifférents à la salubrité des villes et des campagnes ; nous offrons des visages

(Lire la suite à la page 11)

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LA DETTE HYPOTHÈQUE DAVANTAGE L'AVENIR DES ENFANTS AFRICAINS

200 milliards de dollars, soit près de 120.000 milliards de F CFA. Tel est le lourd fardeau de la dette sous lequel plie l'Afrique subsaharienne. Si généralement la dette constitue une menace pour les pays en voie de développement, c'est surtout selon le rapport : « Progrès des Nations 1999 » publié cette année par l'UNICEF, sur les enfants, sur leur corps et leur esprit, que le fardeau de la dette pèse le plus lourdement, tassant les uns et attardant le développement des autres qui n'atteindront jamais leur potentiel. Elle prive les enfants de vaccin contre des maladies mortelles qui sont pourtant facilement évitables. Elle les condamne à une vie sans éducation ou, s'ils vont à l'école, dans des salles de classes sans toit, sans pupitres, sans chaises, sans tableau noir, sans manuels, parfois même sans crayon. Elle les rend orphelins. Car des centaines de milliers de mères meurent chaque année en couches, meurent à cause des insuffisances intensifiées par la pauvreté dans les services médicaux et autres services. Ce qui est absurde et indéfendable selon le rapport de l'UNICEF, l'Afrique subsaharienne consacre un montant plus élevé au service d'une dette qui atteint 200 milliards de dollars qu'à la santé et à l'éducation de ses 306 millions d'enfants. Et chaque bébé qui naît, en croisant le rapport de l'UNICEF, dans l'ensemble des pays en développement débordant dans la dette avec une dette de 417 milliards, soit près de 250.200 F CFA. Pourtant en 1990, fait remarquer le rapport, 71 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à l'occasion du sommet mondial pour les enfants, se sont engagés à adopter des mesures en faveur d'un allégement de la dette pour lancer une attaque mondiale contre la pauvreté. Ils ont alors affirmé qu'il était essentiel de rechercher l'urgence d'une solution globale et durable au problème de la dette extérieure auquel doivent faire face les pays en développement débiteurs. Ces dirigeants de la planète, souligne le rapport, ont adhéré à la convention relative aux droits de l'enfant adoptée l'année précédente par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifiée aujourd'hui par tous les pays à l'exception de deux, et ils se sont engagés à atteindre une série d'objectifs avant l'an 2000. Parmi ces objectifs on cite la réduction de moitié de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, la diminution d'un tiers de leur taux de mortalité, la réduction de moitié des taux de mortalité maternelle, la possibilité pour tous les enfants de fréquenter l'école primaire et la vaccination de 90% des nourrissons du monde entier. L'endettement menace gravement la réalisation de ces objectifs, souligne le rapport de l'UNICEF. Plus loin, il précise que la résolution de la crise de la dette ne permettra pas en soi de les atteindre. Pour cela, le rapport insiste sur la nécessité de disposer de politiques nationales. Mais sans solution au problème d'endettement ajouté le rapport, il n'y a aucune chance de mettre en pratique de saines politiques nationales ni de pouvoir réaliser ces objectifs d'ici à l'an 2000, ou même dans un avenir prévisible.

Par ailleurs, le rapport indique que l'Afrique « tomberait » plusieurs fois sa dette initiale en valeur nominale, ce qui lui a fait perdre des actifs sociaux précieux et ce qui a mis les économies au bord de la faillite. Entre un quart et un tiers des budgets nationaux des pays d'Afrique subsaharienne (et 40% des pays pauvres les plus endettés) financent le service de la dette. Ce dégarnissement massif de ressources, lit-on dans le rapport de l'UNICEF, coûte cher aux enfants. Et lorsqu'on se rend compte que la part du PNB que les pays industrialisés consacrent aujourd'hui à l'aide publique au développement a atteint son niveau le plus bas de 0,22%, soit moins du 1/3 des 0,7% fixés par l'ONU, on appréhende la gravité de la situation.

La dette, souligne le rapport, accroît la dépendance envers l'aide, ralentit la croissance, entrave les investissements étrangers. Source d'instabilité, la dette engloutit des sommes qui pourraient être consacrées à la santé, à l'éducation et à d'autres services vitaux.

Toutes les initiatives pour juguler la crise sont certes inefficaces. Actuellement, la voie suivie selon le rapport de l'UNICEF dénommée initiative pour la réduction de la dette des pays très endettés (Initiative PPTE) a pour but d'aider 41 pays pauvres dont 33 sont situés en Afrique. Cette initiative est assortie des critères bien difficiles: ainsi, indique le rapport de l'UNICEF, les pays bénéficiaires de l'initiative doivent, par exemple, appliquer pendant 3 à 6 ans des Programmes d'ajustement structurel rigoureux, qui souvent les appauvrissement davantage ou renforcent les inégalités sans pourtant promouvoir leur croissance. L'initiative a fixé la proportion du service de la dette aux recettes tirées des exportations à 20-25% malgré le fait que les pays pouvaient difficilement déboursé 16% en 1996. Ils ne seront donc pas plus en mesure qu'aujourd'hui et probablement moins aptes à atteindre leurs objectifs en faveur des enfants. Dès lors, une campagne d'assouplissement de l'initiative est avancée. En certains pays industrialisés soutiennent actuellement que la dette de quelques pays gravement frappés soit annulée. L'OXFAM, quant à lui, propose des réformes visant notamment à accorder une aide plus rapide et plus importante aux pays débiteurs dépourvus de consigner 85 à 100% des économies ainsi réalisées à des programmes destinés à réduire la pauvreté.

Si les réformes sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes. Et pour ce faire, le rapport de l'UNICEF indique qu'une dette qui ne peut être remboursée exacerbe la pauvreté, c'est

pourquoi une partie des dettes doit être annulée au moins pour les pays pauvres. La campagne jubilé 2000 en faveur de l'annulation des dettes est l'occasion tanc pour les créditeurs que pour les débiteurs, d'entrer en guerre contre la pauvreté et de canalisier les ressources pour qu'elles atteignent les plus nécessiteux, notamment les enfants, en concentrant les efforts sur le développement humain. Cette orientation serait conforme à l'initiative 20/20 — un plan visant à utiliser des ressources nationales et des fonds fournis par des donateurs convenus par les gouvernements lors du sommet mondial pour le développement social de 1995 — et c'est une approche qui ne se fait que trop attendre.

L'heure est venue, précise le rapport de l'UNICEF, de lancer l'assaut contre l'endettement et la misère. On aurait déjà le faire le hier. Pour des millions d'enfants, demain sera trop tard.

Pour que les hommes politiques africains réputés dans les pillages de l'économie pour s'accrocher à la vie au pouvoir, même décrites souvent, s'en convainquent.

Félicien Sédjro

JEUNESSE, CRÉATIVITÉ ET POLITIQUE

(Suite de la page 10)

grimaçants de compassion face à des cas d'épidémie, d'accidents ; nous déplorons le mauvais équipement et l'inefficacité de nos hôpitaux et centres de santé ; nous nous plaignons des mauvaises conditions d'études dans nos écoles, collèges, lycées et notre université... Nous ne faisons que déplorer... ! Mais nous n'agissons pas ou plutôt nous attendons d'être au pouvoir pour agir. Ne serait-ce pas en réalité pour « couper sa part de gâteau national » ? Si c'est vraiment votre parti, ne la prenez pas ! Attendez qu'on vous la parte, c'est vraiment simple... .

À Cotonou, au quartier Jak, ce n'est pas un «jeune» qui a pris l'initiative de la salubrité de ce quartier, mais un sexagénaire, un véritable jeune. Il a fait du porte-à-porte et confié de le faire pour donner à ses compatriotes le goût du beau et du travail bien fait. Si on envie le résultat, c'est-il trouvé un jeune pour quotidiennement l'épauler ? S'en est-il trouvé d'autres pour l'imiter dans d'autres quartiers de la ville de Cotonou ? Nous voulons que nos quartiers soient propres, nous voulons lutter contre la pollution ; cependant nous ne célébrons jamais à notre engagement personnel. Nous aimons plutôt dire : l'Etat doit prendre ses responsabilités. Mais savez-vous qui est l'Etat ? Eh bien, c'est vous et moi.

La jeunesse béninoise doit agir. Nous avons trop de problèmes sociaux à résoudre. Notre indifférence n'aide personne, elle accule au contraire à la médisance et nous conforte dans nos velléités. Inventer une nouvelle politique, ce n'est pas d'abord aller au pouvoir, mais c'est de motiver et de mobiliser des jeunes qui, par leur détermination, leur sérieux et la maturité de leurs projets et actions, acculent l'appareil étatique à agir

à prendre des dispositions pouvant sensiblement modifier en bien le comportement social.

La jeunesse, mobilisée dans différents partis ou associations, n'aura-t-elle pas à gagner d'avoir à son actif de pousser le gouvernement et le parlement à prendre des décisions courageuses pour le bien social ? Ne doit-elle pas battre campagne pour expliquer les dangers de la pollution, de la vente d'essence aux abords des routes, de la surcharge des moyens de transport en commun et des biens, de l'insalubrité et d'autres maux aussi graves ? Ne doit-elle pas aussi se faire le chantre de l'honnêteté et de l'esprit de responsabilité en se démarquant de la magouille et de ses avatars ? Ne doit-elle pas faire aussi appel à plus de justice en exigeant le respect du droit contre la loi de l'argent et des postes-de-vin ? Les jeunes, savent-ils que si la justice traîne à être rendue ou est mal rendue, c'est parfois qu'il y a une portion congrue de magistrats en service pour tout le Bénin ? Enfin, la jeunesse est-elle assez exigeante avec elle-même pour exiger d'autrui ?

Cette action créatrice du jeune vaut beaucoup plus qu'un passage de figurant au parlement ou au gouvernement. C'est en se battant quotidiennement sur le terrain, que la jeunesse se forme à la politique, car quand elle s'exprime, elle saura de quoi elle parle et pourquoi elle pousse à l'action. Cet esprit créatif politique est école de vie pour la vie dans la mesure où ce qui est vécu, c'est son bien-être au sein d'une société épauillée et prospère. Sans chercher à évincer ses devanciers, la jeunesse se préparera ainsi à prendre la relève dans un esprit constructif.

Abbé Raymond Bernard Goudjo
Archevêché de Cotonou / IAP

LE SAVIEZ-VOUS

● Le tremblement de terre le plus meurtrier de l'histoire s'est produit le 24 janvier 1556 en Chine : il a fait 830.000 morts.

● Le premier ascenseur date de 1743. Installé au château de Versailles, près de Paris, il permettait au roi Louis XV de monter jusqu'à l'appartement de sa maîtresse.

● Le papier a été inventé par des Chinois en l'an 105 de l'ère chrétienne; victorieux des Chinois à Samarcande, les Arabes ont appris en l'an 750 le secret de sa fabrication.

● La fortune de la reine Elisabeth II d'Angleterre, la femme la plus riche du monde, est estimée à 60 milliards de F CFA.

● L'idée d'assembler des pierres en forme d'arche pour constituer des ponts en arc ne revient pas aux Romains mais aux Sumériens, 3.500 ans av. J.-C. Mais les Romains ont été les premiers à construire des grands ponts destinés à durer.

● Selon la FAO, 41% des Africains seraient aujourd'hui en état de sous-alimentation chronique, contre 38% à la fin des années 60.

● Le tabac n'est pas nocif que pour les fumeurs et leur entourage : la culture du tabac suppose souvent l'usage généreux d'engrais et de pesticides susceptibles, entre autres, de contaminer l'environnement, notamment l'eau.

● En 2050, la Libye devrait être le pays au monde où l'eau sera la plus rare, avec seulement 31 m³ par habitant et par an. Sa population sera passée, entre temps, de 5,4 millions à 19,1 millions d'habitants.

COSTA RICA : LÉGALISATION DE LA STÉRILISATION DE LA FEMME

Il y a 6 ans qu'a commencé au Pérou, en Amérique latine, la stérilisation de la femme, et cela à la seule volonté du président Alberto Fujimori, d'origine japonaise. Cette politique désuète et déshumanisante est, semble-t-il, pratiquée pour le contrôle des naissances. On estime déjà à près de 200 000 les femmes qui ont été stérilisées au Pérou, souvent à leur insu sinon à coup de chantage : « le programme du verre de lait contre ton accord pour pratiquer une intervention ».

Des milliers de femmes en sont mortes en raison des conditions d'hygiène souvent désastreuses dans lesquelles la stérilisation chirurgicale de la femme est régulièrement pratiquée. Dans de nombreux cas, les opérations sont pratiquées par les personnes qui n'ont aucune compétence en la matière. Les patientes souvent analphabètes et issues des classes les plus pauvres, sont même amenées à « signer » une autorisation de pratiquer sur elles une opération chirurgicale avant de recevoir une brève explication.

Aujourd'hui, la stérilisation chirurgicale de la femme est légalisée par décret dans ce pays. Sa pratique massive semble de plus en plus courante en Amérique latine où elle tend à se généraliser moyennant de gros moyens financiers venus des États-Unis.

Plusieurs évêques dénoncent du reste avec vigueur cette campagne que mène le président Fujimori et n'hésitent pas à la qualifier de génocide à l'encontre des paysannes des Andes, de culture quechua.

(La Croix du Bénin - apic / aci / pr)

ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT

"PIERRES" SUR LES DOSSIERS D'ADMISSION À LA RETRAITE

Au soir de leur vie professionnelle, les agents admis à la retraite doivent déposer des «pierres» s'ils veulent bénéficier à temps de leur pension de retraite. Un véritable chemin de croix semé de pots de vin...

A. S. ne tient plus en place. Depuis deux heures d'horloge, ce sexagénaire va et vient dans la salle d'attente de la direction de la dette viagère du ministère des Finances. Il attend son «bienfaiteur» enfermé dans un bureau. Voilà une semaine qu'il a quitté Parakou. Contrepartie : 50 000 F CFA.

On. Un homme qui le «prend en pitié», propose de l'aider. Le «vieux» n'a qu'à lui «confier» le dossier et rentrer à Parakou. Contrepartie : 50 000 F CFA.

L'agent commis à l'étude du dossier exige l'original d'une pièce délivrée il y a trente ans.

La plupart des fonctionnaires béninois admis à la retraite sont commis à diverses tâches ce sexagénaire. Selon lui, ceux-ci sont systématiquement chargés de suivre la procédure légale et préfèrent corrompre certains agents. La complicité est telle qu'ils s'interdisent de dénoncer les agents corrompus. En effet, par crainte de voir leurs dossiers bloqués

se négocient», explique un agent de l'Obss. Laurent Métognon, syndicaliste et chef du service chargé de la rente viagère au ministère des Finances, est encore plus clair : «Les retraités ne pouvons pas les surprendre ni les sanctionner si les usagers qui s'y adonnent. Nous sommes contraints de leur donner une chance.

Parfait Attohoun, directeur d'agence à l'Obss, rejette la responsabilité du phénomène sur les exécutants : «Ce sont les agents chargés de recevoir les usagers qui s'y adonnent. Nous sommes contraints de leur donner une chance.

et de subir d'éventuelles répressions, les retraités s'absentent de l'agence pour toute information qui permettrait de remonter la filière et de mesurer l'ampleur véritable du phénomène : «Il existe un pacte implicite de solidarité entre corrompus et corrupteurs», conclut un fonctionnaire chargé de la liquidation des pensions. Pour certains retraités cependant, l'existence du phénomène est liée à la lourdeur de la procédure de liquidation des pensions de retraite.

Résultat : pour accélérer le processus, lors du dépôt de ses pièces, le candidat à la retraite est préférable à utiliser toutes les moyens pour régulariser sa situation. Pour les retraités béninois, il est clair que cette lenteur tient à ce que les agents de ces services «s'asseyent» sur les dossiers ou laissent les pièces «s'envoler» pour les retraités. «Nous sommes contraints de «relever» et de déposer les pierres ou cailloux», avoue un retraité.

par les services du personnel et renvoie le dossier à son homologue chargé des finances pour la liquidation de la pension. En réa-

lité, c'est le fonctionnaire candidat à la retraite qui court après toutes les pièces du dossier : en plus des divers actes de naissance, de l'arrêté de fin de service, il doit fournir l'arrêté de titularisation ainsi que les plus récentes fiches de paie (notamment la dernière). Il dépose le dossier au service de la rente viagère. Ce service contrôle et vérifie les pièces : appelle le candidat pour d'éventuelles explications et justifications. Point de mise : l'arrêté de titularisation (il faut l'original) et la dernière fiche de paie. «La plupart des agents perdent leurs pièces, soit à l'occasion des nombreuses affectations, soit parce qu'ils ne leur taillent aucune importance», explique le secrétaire général de l'Amicale des retraités. Si interventions et tractations aboutissent, le dossier est envoyé à la direction du Trésor pour la liquidation.

Il existe un pacte implicite de solidarité entre corrupteurs et corruptibles, conclut un fonctionnaire chargé de la liquidation des pensions.

PARCOURS DU COMBATTANT

La procédure suivie par les agents admis à la retraite pour obtenir leur pension est différente pour le secteur public et pour le privé. Mais dans l'ensemble, la procédure se caractérise par une multitude de postes de contrôle et de démission.

Chacun des enfants à charge, certificats de travail pour chaque des postes occupés, livret d'assurance et demande de pension. Deux à trois mois d'attente, si aucune pièce ne manque. Ensuite le dossier est envoyé à la direction générale. Ici commence ce que le jargon de la maison appelle «la démarche liaison» : suivre la carrière de l'employé depuis son entrée en fonction jusqu'à la date d'admission à la retraite. Encore deux paliers à monter : d'abord le service de la gestion des carrières. Les certificats de travail et le livret d'assurance indiquent à ce service si l'agent a eu un ou plusieurs employeurs.

Dans tous les cas, le travail consiste à savoir si le ou les employeurs ont régulièrement versé les cotisations prélevées sur les salaires de l'emploi et leurs propres cotisations à la retraite de celui-ci. Si certaines manquent, on appelle l'employeur, ou le rappelle, sur négociation, le relance... A moins que l'agent versé le montant qui fait défaut ou consent à subir les restrictions conséquentes. Autre problème épique : le candidat à la retraite a-t-il effectué trente ans au moins de service ou est-il âgé de 55 ans ? Est-il

en même temps immatriculé à l'Obss depuis 20 ans au moins ? Il faut vérifier. Quatre à six mois au moins pour franchir cette étape.

Enfin la liquidation est chargée de calculer le montant. Mais ce n'est pas tout : le comptable doit vérifier toutes les opérations ont été bien conduites depuis le début. Encore trois mois. Or, peu d'employés savent qu'il faut déposer les dossiers dans le délai précité. Les plus chanceux peuvent leur première pension au bout d'un an.

NOUS SOMMES PERDANTS»

Cependant la procédure des «pierres» n'aboutit pas toujours aux effets escomptés. «Les pourboires épaisent le peu d'économie que nous faisons en prévision des périodes de difficulté», déclare un retraité de l'Obss. Ludovic Abbécy. «Et dire que malgré cela, nous restons sans pension pendant au moins deux ans». Un de ses collègues renchérit : «Nous sommes perdants sur toute la ligne. Les premières années de retraite sont un véritable casse-tête pour les anciens travailleurs. Dans l'attente du livret fourni par le service de la rente viagère ou de la carte de pension délivrée par l'Obss, les plus chanceux se remettent à d'autres activités ou s'inscrivent dans des cours. Mais pour la plupart, c'est le vieillissement précoce ou le décès prémature». Pour certains, ajoute Ludovic Abbécy, «c'est la famille qui accueille femmes et enfants. Ce n'est pas pour rien que la déscolarisation et la délin-

quance juvénile sont plus remarquables dans les foyers des jeunes retraités». Pour combattre le phénomène, les autorités ont pris certaines mesures. L'Obss ne paie plus les pensions de plus de 100 000 F CFA en espèces pour éviter que les bénéficiaires paient les agents de l'office. Quant au ministère des Finances, il procède depuis un an à l'information des usagers (affichage de la liste des pièces à fournir et de la procédure à suivre). Il est également fixé un délai maximum (un mois) de traitement des dossiers aux agents en charge des pensions. Mais, en l'absence de toute sanction des agents corrompus, ces mesures ont un impact incertain. Les «pierres» ont encore de beaux jours devant elles.

Joseph Djogbénou
Sources : «Visages de la corruption», par Proximités, Agence périscop Multimédia.

LES RETRAITÉS EN CHIFFRES

7 435 retraités du secteur privé sont affiliés à l'Obss tandis que 22 000 retraités de la Fonction publique émanent du Fonds national des retraites du Bénin, soit 29 435 personnes en 1997. On estime la taille moyenne des ménages au Bénin à six personnes environ (5,9 statistique de 1992). Jouissent de la pension de retraite les salariés qui ont 55 ans d'âge ou qui ont effectué 30 ans de service. Généralement les retraités disparaissent entre 60 et 70 ans. Or c'est deux ans après leur admission à la retraite qu'ils commencent réellement à bénéficier de leur pension ; soit pour quatre à quatorze ans. Pendant les deux années de «soudure», c'est donc environ 180 000 personnes qui sont laissées à elles-mêmes.

CORRUPEURS ET CORROMpus

Dans le secteur privé, le phénomène se manifeste également de manière plus subtile. Ludovic Abbécy, retraité d'une société privée, raconte : «À l'Obss lorsque vous déposez vos pièces, l'agent vous fixe un délai au terme duquel il vous demande de revenir voir à quel niveau se trouve le dossier. À votre arrivée, vous trouvez une pile de dossiers entassés sur son bureau. Avec des gestes qui vous déconcertent aussi, il vous explique qu'il a beaucoup de travail, qui vous charge pour vous de payer cette faveur. C'est ainsi que vous payez régulièrement 2 000, 5 000, 10 000 FCFA à chaque année où se situe le dossier».

En réalité, les usagers, en se faisant complices de cette situation, entretiennent le système. À l'approche de la retraite, certains invitent les agents des services chargés de liquider leurs pensions pour «fêter» l'événement. C'est à cette occasion que les contacts se prennent et les pots-de-vin

dossier n'est pas le seul à être traité et il vous est donné de revenir dans un délai qui vous renseigne suffisamment sur l'incertitude de l'issue. Sur votre instance et vos complaintes, il vous explique qu'il peut confier le dossier à l'un de ses collègues, à charge pour

vous de payer cette faveur. C'est ainsi que vous payez régulièrement 2 000, 5 000, 10 000 FCFA à chaque année où se situe le dossier».

Il est clair que cette lenteur tient au fait que les agents de ces services «s'asseyent» sur les dossiers ou laissent les pièces «s'envoler» faute de «cailloux» ou de «pierres» pour les retenir.